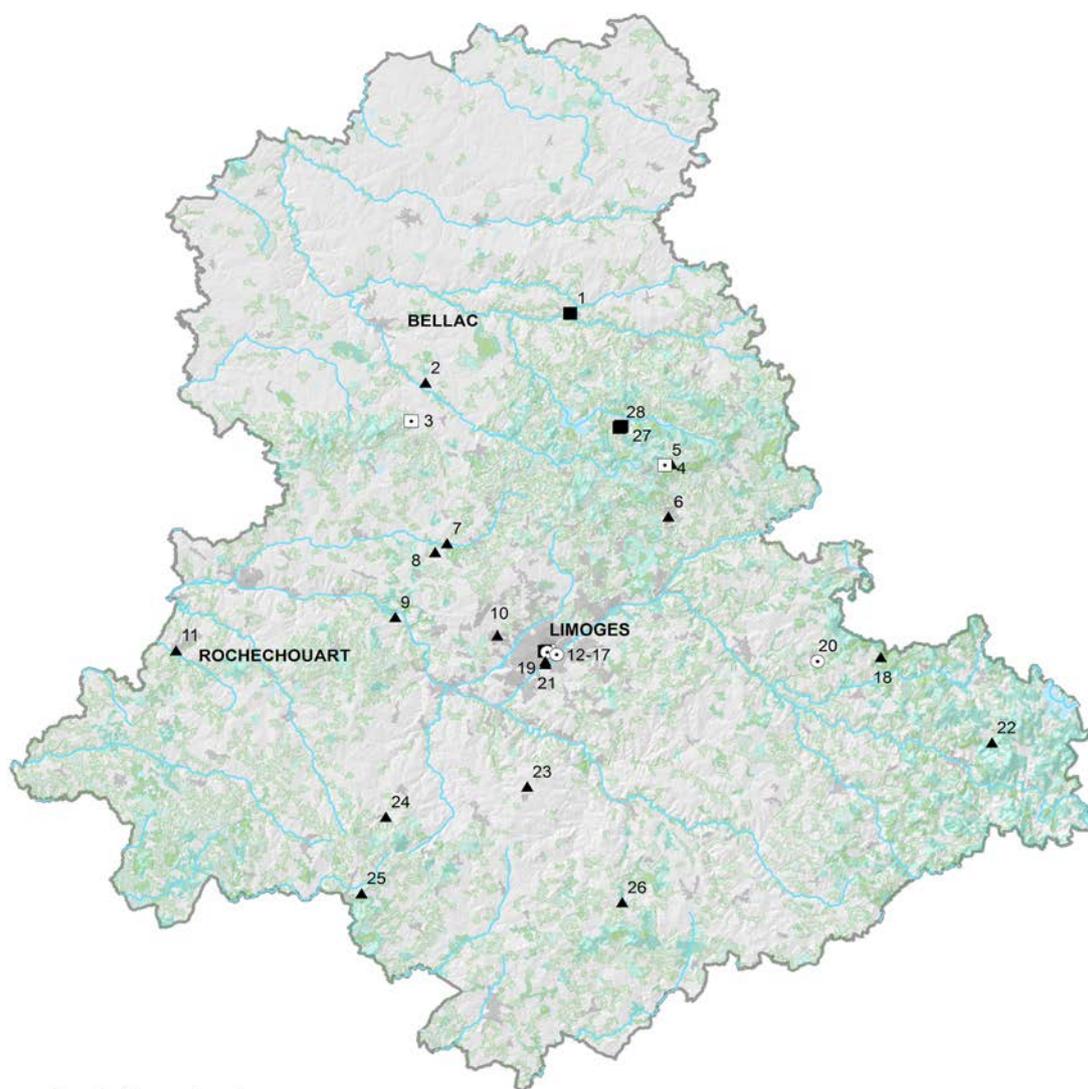


NOUVELLE-AQUITAINE
HAUTE-VIENNE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 6



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses
études documentaires
- * P.C.R.



N° Nat.						N°	P.
123542	AMBAZAC	Monthély	MANIQUET Christophe	INRAP	OPD	6	454
123534	BERNEUIL	Le Bourg, rues du Pigeonnier et du Relais	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	2	455
123576	BUSSIÈRE-GALANT	Le Pinsaud	MENS Emmanuel	SUP	SD	25	456
123616	CHAMPNÈTERY		TRICARD Jean-Guillaume	BEN	PRD	20	457
123577	CHÂTEAU-CHERVIX	Le Pré d'Avant Clédier	MENS Emmanuel	SUP	SD	26	457
123588	CHATEAUPONSAC	La Combe	ROGER Jacques	MCC	SU	1	458
123496	CHEISSOUX	Centre-bourg	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	18	458
123597	LES CARS	Ecuries du Château	CONTE Patrice	MCC	SD	24	459
123417	LIMOGES	97-101 avenue Baudin	MANIQUET Christophe	INRAP	OPD	19	461
123619	LIMOGES	Landouge	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	10	462
123589	LIMOGES	Place de la République et rues adjacentes	MANIQUET Christophe	INRAP	OPD	12	462
123495	LIMOGES	Place de la République, rue Saint-Martial, place Fournier	LHERMITE Xavier	EP	FPr	13	463
123532	LIMOGES	Place Manigne et rue des Petites Pousses	MANIQUET Christophe	INRAP	OPD	14	467
123591	LIMOGES	Place Manigne et rue des Petites Pousses	SARTOU Aurélien	INRAP	FP	15	468
123573	LIMOGES	Quartier rue du Temple et rue du Consulat	BALBO Eric	BEN	PRT	16	470
123568	LIMOGES	Rivière La Vienne	LETUPPE Jonathan	BEN	PRS	17	471
123612	LIMOGES	Rue de la Roche au Gô	MANIQUET Christophe	INRAP	OPD	21	471
123510	RAZES	Eglise	DJOUAD Selim	EP	FP	27	472
123525	ROCHECHOUART	Centre-ville	MANIQUET Christophe	INRAP	OPD	11	474
123594	SAINT-AMAND-LE-PETIT	Tras-Rieux	CONTE Patrice	MCC	SD	22	475
123625	SAINT-GENCE	2 bis rue de la Chatre Plane	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	8	476
123579	SAINT-GENCE	Allée des Ribières	BARDOT Xavier	INRAP	OPD	7	476
123411	SAINT-GENCE	Lotissement La Gagnerie, lots 18 et 45	ALCANTARA Aurélien	EP	FP	28	477
123601	SAINT-AURICE-LES-BROUSSES	Le Vieux Saint-Maurice	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	23	479
123583	SAINT-SYLVESTRE	Grandmont	RACINET Philippe	SUP	FPr	5	479
123590	SAINT-SYLVESTRE	Les Sauvages	CLOQUIER Christophe	BEN	SD	4	483
123509	SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE	Eglise	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	9	484
123580	VAULRY	Le Repaire	MAIRECOLAS Mélanie	BEN	FPr	3	485

Le projet de construction de deux bâtiments à une cinquantaine de mètres au sud-est de la motte médiévale de Monthély, dans la commune d'Ambazac, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique préalable. Ce dernier avait pour but principal de déterminer si les projets d'aménagements étaient susceptibles de porter atteinte à des vestiges liés à la motte médiévale, à son système défensif, ou encore à l'habitat médiéval lui-même. Aujourd'hui, la lecture du site est perturbée par la présence au nord-ouest d'une ferme et à l'est d'un pavillon moderne.

Sur le terrain, le centre de la fortification est marqué par un haut tertre de terre circulaire de 40m de diamètre. Sa hauteur avoisine 5m à l'ouest et au sud et 6,50m au nord et à l'est. Ses parois sont abruptes et à son sommet occupant une surface plane rectangulaire s'ouvre une vaste dépression (fig. 1). La structure supportée à l'origine par la motte demeure inconnue, car jamais étudiée. En périphérie de la butte artificielle, une légère dépression permet de supposer la présence d'un fossé dont le comblement s'est légèrement tassé. Au-delà de ce fossé devait se développer une basse-cour que le fossé retrouvé dans nos sondages devait délimiter. Cet espace se présentait sous la forme d'une plate-forme ovale, quasi-horizontale, d'une superficie totale d'environ 7660m², sur laquelle la motte était presque centrée. On ne sait rien de l'occupation de cette basse-cour. Cette motte, sur son point dominant, disposait d'un point de vue panoramique sur un large environnement au sud, à l'ouest et à l'est, mais aussi et surtout sur le bourg d'Ambazac au nord, pouvant ainsi prévenir d'un danger imminent dès son apparition au loin. Le point de contrôle immédiat et direct de la motte se situait au niveau d'un carrefour de plusieurs itinéraires, au sud-est.

Il est apparu comme indispensable, en amont de l'aménagement de ces parcelles, de vérifier par la réalisation de sondages mécaniques, la présence ou l'absence de vestiges archéologiques. Six tranchées ont été ouvertes dans le sens de la pente couvrant une superficie de 240m², soit près de 10,7% de la surface prescrite.



La principale découverte consiste en un fossé défensif cernant sans doute initialement la basse-cour liée à la motte (fig. 2) et qui a fait l'objet d'un re-créusement.

Un premier fossé, dégagé dans la partie nord des tranchées, possédait un fond plat et des parois relativement abruptes. Il a été recoupé dans le sens de la longueur par un autre fossé suivant le même tracé, mais avec un léger décalage vers le sud. La largeur de cette structure, conservée sur 2,20m à 2,80m, devait osciller à l'origine entre 3,40 et 3,90m, et sa profondeur variait entre 1,70m et 2,10m. Certaines observations pourraient laisser imaginer que ce fossé a pu faire l'objet d'un curage à un moment donné et qu'il était bordé intérieurement d'un talus.

Le second fossé a été creusé quasiment au même emplacement que le précédent qui était alors presque intégralement comblé. Sa paroi nord recoupe les remplissages du fossé primitif. Profond de 1,90m à 2,30m, il devait posséder une largeur à l'ouverture allant de 4m à 4,60m. Son fond était plus arrondi, plus concave et moins plat que celui du premier fossé.

En ce qui concerne le mobilier, on notera qu'aucun tesson de céramique, aucun ossement, ni aucun objet métallique n'a été découvert dans le remplissage des fossés ni dans les sondages, hormis deux fragments de terres cuites architecturales roulés informes. L'absence de mobilier ne témoigne pas forcément de la pauvreté des occupants mais plus certainement d'un certain

éloignement des premiers bâtiments de vie, s'il y en a eu. En ce qui concerne la datation, on peut simplement dire, à partir de la morphologie du système fortifié dans son ensemble, que cette motte a dû être construite et occupée au plus tôt au x^e siècle et plus probablement au xI^e siècle, période marquée par les conflits entre le vicomte et l'évêque de Limoges d'une part, et le comte de la Marche d'autre part.

L'intervention menée en mars 2016 a donc permis d'approcher la motte castrale médiévale de Monthély et d'entamer pour la première fois des observations archéologiques sur ce promontoire jusqu'ici méconnu.

Maniquet Christophe



Antiquité
Moyen Âge

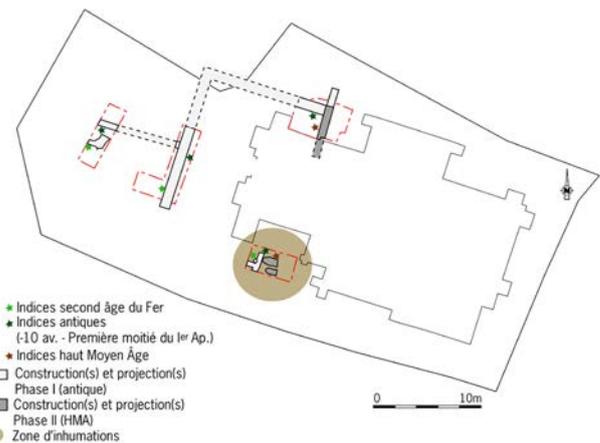
BERNEUIL

Place de l'église Saint-Cessateur, place du Relais et rue de la Procession

La commune de Berneuil est située le long de la RN147, reliant Limoges à Bellac. Une opération d'archéologie préventive a été prescrite par les services de l'État en amont d'aménagements en périphérie de son église, mais aussi sur sa place-parvis et sur la place du Relais. Au total, sept sondages ont été ouverts représentant un peu plus de 9 % de la surface prescrite. Trois d'entre eux ont été réalisés œuvre le long de l'église, deux sur la place-parvis et enfin deux sur la place du Relais. Le contexte archéologique est essentiellement caractérisé par une occupation néolithique, ainsi qu'un contexte d'interfluve où l'observation de vues aériennes laisse soupçonner l'existence d'une occupation antique. L'église a été érigée au $xIII^e$ siècle sous le vocable de Saint-Cessateur. L'environnement de l'église inclut un bas relief antique dont la provenance est inconnue, mais qui confirmerait les soupçons d'une origine antique de la ville.

Le sondage 1, aux pieds du portail sud de l'édifice, a livré principalement des sépultures allant du haut Moyen Âge à l'Époque moderne. Les sépultures ont été installées dans des niveaux antiques et des structures en creux dans ces niveaux ont été observées. Les sondages 2 et 3, sur la place du Relais, n'ont rien livré d'autre que les restes d'un bâtiment agricole qui existait jusque dans les années 1950. Le sondage 4, effectué contre le chevet de l'église, a permis de mettre au jour des fondations servant à l'élévation de l'édifice cultuel. Cependant, il n'a pas été possible d'être assuré que ces fondations soient synchrones de l'église et qu'elles n'appartenaient pas plutôt à l'origine à un autre bâtiment. Le sondage 5, au nord, contre la nef de l'édifice, a certainement été le plus riche en découvertes : des indices antiques, alto-médiévaux,

médiévaux et modernes se succèdent sur 1,50 m d'une stratigraphie plus ou moins dense selon les coupes. Il s'agit essentiellement de structures bâties associées à des niveaux de sol et de circulation. Enfin, les sondages 6 et 7, moins denses en découvertes, ont cependant livré des indices antiques, médiévaux et modernes. Là encore, sous forme bâtie mais aussi sous d'autres formes avec la présence d'une structure de combustion ou celle encore d'une fosse contenant de nombreuses scories de verre.



À l'issue de cette opération archéologique, trois grandes périodes historiques se sont détachées : la période augustéenne avec la présence de murs et de sols, la période alto-médiévale avec là encore un mur associé à un sol mais aussi avec deux sépultures et enfin la période médiévale avec l'édification de l'église dès le $xIII^e$ siècle et une continuité des inhumations devant le portail sud. Quant au type d'occupation du

site, en comparant les murs et leur mise en œuvre, et en les associant aux niveaux adjacents ayant pu être datés, les prémices d'un plan ont pu être esquissées ; plan dont on pourra s'étonner de l'orthonormalité de certaines projections des murs. Ainsi, avec toutes les réserves qui s'imposent, l'étude conclut sur l'hypothèse d'une probable *villa* antique. Un rapprochement est à effectuer avec l'église Saint-Cessateur de Limoges, l'emploi de ce vocable d'un évêque supposé du

VIII^e siècle étant assez rare pour s'y attarder. En outre, la présence de résiduels de la fin de l'âge du Fer, laisse à penser que cette occupation augustéenne s'implante sur un territoire déjà bien occupé ; le nom même de Berneuil pouvant apporter des éclaircissements sur son origine, puisque son nom signifie « la clairière de Brennos » en gaulois.

Guillin Sylvain

Néolithique ?

BUSSIÈRE-GALANT Le monolithe du Pinsaud

Située sur la partie sommitale du Grand Taillis de Charbonnier (Bussière-Galant), la pierre couchée du Pinsaud, Pinceau ou Pinson se présente comme un bloc de granite de forme allongée d'une longueur légèrement inférieure à trois mètres. Le bloc était connu depuis plusieurs années, mais il fut redécouvert au début de l'année 2000 suite à la tempête de 1999 par l'association ArchéA, faisant alors l'objet d'une fiche de signalement par Thomas Perrin dans le cadre de la prospection thématique « Préhistoire récente dans les Monts de Châlus ». Avant notre intervention, ce monolithe n'avait fait l'objet d'aucun sondage.

Le monolithe de 2,70 mètres de long, 93 cm de large et 69 cm d'épaisseur est en granite et pèse approximativement entre 4 et 5 tonnes. Un autre bloc de même nature géologique de dimension plus modeste (90x80x68 cm) gît à proximité. Très vraisemblablement, les deux blocs n'en formaient initialement qu'un seul, mais les nombreuses mortaises ou demi mortaises attestent d'un débitage historique très important. Le monolithe principal a des mortaises sur toutes ses faces ce qui prouve un prélèvement de matière massif. Visiblement ce monolithe était beaucoup plus volumineux, aussi bien dans sa longueur que dans sa largeur, avant l'intervention des carriers modernes.

Le monolithe apparaît isolé, aucune autre dalle volante n'a été identifiée à proximité et aucun affleurement n'est visible. La localisation et la morphologie du bloc plaident pour un menhir préhistorique, néanmoins l'hypothèse d'une borne médiévale ne pouvait pas être écartée, ce qui a motivé le sondage de septembre 2016.

Deux sondages ont été implantés pour un total de 16 m². Le sondage 1 (8 m²) a été installé entre les blocs n°1 et 2 et à l'Ouest de ces derniers de façon à explorer les marges du site. Le sondage 2 (8 m²) avait pour objectif l'exploration de la partie est, à la recherche d'une éventuelle structure de calage.

Si le sondage 1 s'est révélé négatif, tant au niveau de l'absence de structures, que de mobilier archéologique,



Fig. Le Pinsaud à Bussière-Galant (Haute-Vienne) : vue générale du site depuis l'Est avec structure de calage au premier plan (Cl. E. Mens).

le sondage 2 s'est révélé beaucoup plus prometteur. A 1,20 mètre de l'extrémité actuelle du monolithe est apparu une concentration de blocs mélangeant gros et petits modules. Ces pierres ne sont géologiquement pas en place mais au contraire installées dans une structure en creux qui a d'ailleurs entamé un sol à polygones de dessiccation. Faute de temps, la fouille de cette structure n'a pu être menée à son terme, mais l'interprétation la plus probable est celle d'une fosse avec ses pierres de calage chamboulées par la chute du menhir. Aucun mobilier archéologique n'a été retrouvé à l'occasion de ce sondage.

L'apport du sondage de 2016 est d'avoir apporté des indices sérieux en faveur de la présence d'une structure de calage à l'est du plus grand monolithe. La suite du sondage qui est souhaité aura pour objectif d'apporter des informations sur les dimensions de cette fosse, sa géométrie, ainsi que sur la datation de son creusement.

Mens Emmunael

CHAMPENÈTERY

Prospection diachronique

Notice non parvenue

Tricard Jean-Guillaume (BEN)

Néolithique ?

CHATEAUX-CHERVIX

L'alignement de menhirs du Pré d'Avant Clédier

La file de menhirs orientée nord-nord-est/sud-sud-ouest est située à la périphérie sud du massif forestier de Fayat à l'altitude de 420 mètres NGF. Elle s'inscrit à l'Ouest d'une petite zone humide d'environ 5000 m² donnant naissance à un cours d'eau alimentant les ruisseaux du Mandeix, puis de la Boucheuse dans le bassin versant de l'Isle. Réputé comme le seul alignement connu de Haute-Vienne, le site est composé de cinq blocs en leptynite (roche métamorphique de type gneissique) dont quatre sont encore dressés.

Avant notre intervention, aucune fouille connue n'était mentionnée et aucun artefact archéologique n'y avait été découvert. Le site bénéficie d'une protection Monument Historique depuis l'arrêté du 04 août 1981.

Lors d'une première visite en 2015 un débitage préhistorique était fortement supposé sur plusieurs monolithes, mais d'autres éléments plaidaient en faveur d'une datation plus récente. En effet, la file de pierre constitue l'exact prolongement d'une limite parcellaire bien visible sur le cadastre napoléonien de 1831. Aussi, le sondage de 2016 était motivé par la question suivante : s'agit-il d'un alignement préhistorique sur lequel vient s'appuyer un parcellaire moderne ou d'un parcellaire moderne remobilisant des monolithes néolithiques déplacés pour l'occasion ?

Deux sondages pour un total d'une quinzaine de m² ont été ouverts, l'un autour du menhir n°2 et l'autre entre les blocs n°2 et 3.

Le bloc n°2 s'est révélé être un monolithe de bonne taille mesurant 190 cm de long et 66 cm de large montrant à sa base une impressionnante fosse de calage de 170 cm de long et 55 cm de profondeur. Cette structure en creux est constituée d'une pente douce à l'Est et d'une paroi abrupte à l'Ouest contre laquelle s'appuie le bloc, de sorte que la chaîne opératoire d'érection du bloc peut être restituée avec très probablement une « chèvre » positionnée côté ouest. Des blocs de très gros module et de nombreux petits modules servent à caler le bloc côté est.

L'autre sondage réalisé entre les blocs n°2 et 3, à la recherche de structures annexes à la file de pierres, s'est avéré négatif.

Malgré l'absence de mobilier archéologique, les caractéristiques de débitage des pierres dressées, la forme et le volume de la structure du calage du bloc n°2 et enfin la découverte d'un percuteur en pierre dans les niveaux afférents sont autant d'éléments qui permettent de confirmer une datation pré ou protohistorique. Plus de précisions pourront être apportées par des datations C¹⁴ de charbons de bois découverts dans la fosse de calage.

Mens Emmanuel



Figure :
Le Pré d'Avant Clédier (Château-Chervix, Haute-Vienne) : le bloc n°2 avec sa fosse de calage vue depuis l'Est (Cl. E. Mens).

CHATEAUPONSAC Village de Lacombe

Une fouille après découverte fortuite a été réalisée dans le village de Lacombe : une fosse est apparue lors de terrassements pour créer une plate-forme en vue de l'installation d'un bâtiment agricole. Cette intervention, échelonnée sur un mois, a permis de réaliser plusieurs observations sur l'occupation humaine dans ce village de la commune de Châteauponsac.

Tout d'abord, il a été possible de recueillir dans les terres remuées par les travaux de nombreux fragments de céramique et des terres cuites architecturales de la période gallo-romaine, indiquant une occupation humaine de cette période située probablement plus au nord et dans un secteur plus haut que la zone décapée (phénomène de colluvionnement du mobilier archéologique).

À l'emplacement du futur hangar, le nettoyage du terrain a permis d'identifier une fosse aux contours irréguliers en forme de « L », de 8 mètres de long selon un axe est-ouest pour une largeur de 6 m dans le sens nord-sud. À proximité, deux fosses ovalaires très arasées de deux mètres de long ont aussi été reconnues. Pour la plus grande, son comblement supérieur se caractérise par un sédiment homogène arénisé brun où quelques pierres, fragments de céramique et charbons de bois ont été recueillis. La fouille des niveaux inférieurs a permis de montrer que le fond était très irrégulier et qu'il s'agissait en réalité



Fig. 1 : vue depuis le sud-est de la fosse une fois la fouille achevée (les pierres encore visibles au nord correspondent à l'emplacement de la structure rubéfiée) (mire de 1 m).



Fig. 2 : vue de la structure rubéfiée au début de son dégagement (les flèches rouges indiquent la paroi rubéfiée verticale) (mire de 50 cm).

d'une succession d'une dizaine de creusements plus ou moins profonds se recoupant, certains présentant des parois abruptes, d'autres plus évasées. Leur comblement, de même nature, se différencie parfois par la présence de concentration de pierres ou de céramiques, indiquant peut-être un remplissage en plusieurs temps. Néanmoins, le mobilier archéologique recueilli – vaisselle céramique commune et graphitée, fusaïoles, lame de couteau en fer, fragment de bracelet en lignite – semble appartenir au même horizon chronologique, soit au Ve s. avant J.-C., à la lueur des premières observations de terrain. Si l'une des hypothèses avancées pour cette fosse demeure l'exploitation de l'arène granitique avant son comblement progressif, on observe une rubéfaction de la paroi à son extrémité septentrionale, qui pourrait témoigner ici de la présence d'un four de potier (?), partiellement détruit (**fig. 2**).

L'analyse du mobilier archéologique devrait donc nous permettre de préciser la chronologie et la fonction de cette fosse, qui n'est pas sans rappeler celle mise au jour à Châluçet (87) par C. Chevillot (RAC, 1978). Cet ensemble, appartient à une occupation de la fin du premier ou du début du second âge du Fer.

Roger Jacques

CHEISSOUX Centre bourg

L'opération d'archéologie préventive a été prescrite par le S.R.A en amont de l'aménagement de la place de l'église ainsi que d'un projet de parking sur une parcelle plus au sud. L'opération de terrain s'est

déroulée du 1er au 11 février 2016 avec le concours d'un technicien.

Les données tant historiques qu'archéologiques de la commune de Cheissoux étant rares, voire inexistantes,

le diagnostic archéologique avait pour principal objectif de répondre à une problématique centrée sur l'origine et l'évolution des centres paroissiaux.

Au total, six tranchées ont été ouvertes représentant environ 11,5 % de taux d'ouverture : trois sur la parcelle en jachère au sud et trois sur la place même de l'église. En parallèle aux travaux de terrain, une étude historique devait être menée.

Les résultats ont permis de déceler une occupation protohistorique assez soutenue puisque présente dans cinq des six tranchées. Elle se décline sous la forme d'une occupation parcellaire avec muret et niveau de circulation, de structures en creux et peut être d'une voie. Cette dernière semble perdurer jusqu'au XVIe siècle au moins. Il est probable qu'il s'agisse du cheminement ancien reliant Saint-Léonard-de-Noblat (87) à Peyrat-le-Château (23).

Avec cette occupation en partie de la Tène D, des indices d'occupation gallo-romaine ont été aperçus, à travers l'exhumation de quelques artefacts caractéristiques puisqu'il s'agit de fragments d'amphore du type *Pascual 1* ou *Dressel 1*.

Le diagnostic n'a cependant pas permis la découverte d'éléments du haut moyen âge pouvant établir une occupation continue du site.

Ainsi, les premiers indices d'une occupation médiévale peuvent être attribués au XIe siècle grâce à une analyse succincte du bâti de l'édifice. Ce dernier connaît deux grandes phases de mise en œuvre :

l'une aux XIe-XIIe siècles avec une nef voutée en berceau, agrémentée d'une tribune et percée de baies plein cintre ; l'autre entre le XIIIe et XVe siècle, avec le doublement de la façade et l'adjonction, dans un deuxième temps de cette même phase, de puissants contreforts avec des assises de plus grandes tailles en réemploi pour fondations.

L'étude historique met en avant la complexité de l'histoire de Cheissoux : le site est en partage entre deux temporels dont on ne sait pas bien lequel en a réellement la charge. C'est seulement à partir de 1651 que son histoire s'éclaircit quelque peu. Dès cette date, Cheissoux est officiellement érigée en paroisse et elle appartient à Bujaleuf (87) depuis 1558 au moins et jusqu'en 1790. Puis elle est rattachée à Champnétery (87) jusqu'en 1826 pour être de nouveau rattachée à Bujaleuf, et ce, jusqu'en 1905 où elle devient commune à part entière. Cependant, les découvertes archéologiques apportent quelques nuances sur la date d'édification en paroisse de Cheissoux. La découverte de douze fosses sépulcrales sous la place-parvis dont deux sont assurément antérieures au XVe siècle et une autre qui pourrait être gallo-romaine, permet effectivement d'entrevoir l'existence d'un cimetière paroissial antérieur au XVe siècle voire, peut être, d'une « nécropole ».

Guillin Sylvain

LES CARS

Le château - Les écuries

Sondages et étude du bâti

Bâtiment d'exception du début de l'époque moderne, les écuries du château des Cars font l'objet d'un projet d'étude, de sauvegarde et de valorisation porté par la Commune, propriétaire, l'association ArchéA et les services patrimoniaux de la Drac. Préalablement à la définition des travaux nécessaires et à l'élaboration du projet de site, une phase de recherches associant étude du bâti, sondages et analyses des peintures murales a été engagée par une équipe d'ArchéA et le SRA.

Le bâtiment est un vaste édifice rectangulaire d'environ trente-huit mètres de long pour une largeur de douze mètres (hors-œuvre) et 34 x 9.8 m dans l'œuvre en rez-de-chaussée. Une longue façade s'organise symétriquement de part et d'autre d'une porte centrale élargie et rehaussée au début de la seconde moitié du XX^e siècle, lors de travaux destinés à permettre l'accès à des engins agricoles modernes (ces travaux ont concerné malheureusement aussi la voûte en berceau brisé qui a été détruite aux deux-tiers, avec les peintures qu'elle conservait). Deux jours équipent la

façade en rez-de-chaussée. Une série de quatre jours carrés éclairent l'étage, qui correspondent au premier niveau de grenier des écuries, et sont surmontés au niveau des combles par des lucarnes à traverse décorées dans le style renaissant de frontons à motif de coquilles encadrés de pinacles et de pilastres ornés de disques sculptés, thèmes décoratifs que l'on retrouve également dans les épaves lapidaires découvertes lors des dégagements et fouilles du château et dans une maison contemporaine dans le village. La façade conserve localement les traces d'un enduit au décor de faux joints qui recouvrait la maçonnerie. Chaque pignon intègre deux ouvertures superposées permettant l'accès au grenier. Un escalier droit en pierre a toutefois été ajouté contre le pignon nord, probablement au XVIIIe s. Il intègre en emploi des éléments d'un ancien escalier en vis provenant d'une construction démantelée. Ainsi, si le gros œuvre du bâtiment est homogène, plusieurs observations témoignent de compléments ou de réfections au rang desquelles il faut probablement associer une différence



Fig.1 : Ecuries du château des Cars : relevé/coupe transversale montrant les différents niveaux intérieurs du bâtiment, dont le reliquat de voûte du rez-de-chaussée (lasergrammétrie : E. Balbo, Archéoscan/ArchéA).

dans le mode de construction des parties sommitales des murs qui pourrait correspondre à une modification ou adaptation de la charpente qui recouvrait les écuries (l'étude de la charpente, prévue, mais non encore menée, devra documenter cette question).

L'approche sédimentaire a d'abord consisté à retirer la couche compacte de terre battue qui recouvrait presque intégralement le sol intérieur. L'opération a révélé, sur une surface d'environ 330 m², une calade de moellons formant le sol fonctionnel des écuries. Un relevé complet de cet aménagement (P. Mora, Archéotransfert/ Pessac), complété par des relevés de détail et des relevés lasergrammétriques (E. Balbo, Archéoscan/ArchéA/Limoges) a permis une première lecture de l'organisation de l'espace du rez-de-chaussée des écuries marqué par la présence d'un canal central, d'un revers pavé sur un des grands côtés de la pièce et de plusieurs ancrages de poteaux et murets formant une partition de l'espace pour les animaux, la plupart arasés au niveau de la calade.

Sept sondages ont par ailleurs permis de compléter les données stratigraphiques et d'apporter des informations inédites sur les structures bâties. Deux ont été réalisés à l'extérieur du bâtiment, à son contact le long de sa façade orientale. L'un a permis de confirmer la présence d'une nouvelle calade, moins soignée que celle de l'intérieur du bâtiment mais intégrant un revers pavé à l'aplomb de l'égout du toit et se développant vers le centre de la cour où l'on soupçonne la présence d'un vestige de type bassin ou fontaine, aujourd'hui disparu. Le second sondage extérieur, ouvert à l'angle sud-est de la façade confirme l'étendue de l'aire pavée extérieure le long du mur de façade et révèle également

la présence d'un fossé, au pied et le long même du mur des écuries, antérieur à la réalisation de la calade.

Cinq autres sondages ont été réalisés à l'intérieur, profitant des lacunes existantes dans la calade. Si leur emprise était de fait limitée, ils ont toutefois permis d'effectuer de nouveaux constats sur le bâtiment, sa construction et la chronologie de son implantation. Ainsi, l'emprise et la forme de la porte cochère originelle a pu être restituée ainsi que le mode de fondation des murets séparatifs initialement présents le long du mur oriental des écuries. Si les deux sondages réalisés dans la partie nord de l'édifice témoignent d'une construction du bâtiment à partir du sol géologique préalablement nivelé, les deux ouverts dans la partie sud montrent une tout autre organisation stratigraphique dans laquelle la fondation du mur des écuries recoupe des niveaux de sédiments plus anciens, probablement associés au remplissage d'une vaste structure indéterminée (fossé ?). Les quelques témoins céramiques issus de cette couche antérieure suggèrent un abandon remontant à la période médiévale que corrobore une datation C¹⁴ calibrée 1271-1391. Cette partie du bâtiment des écuries se fonderait donc, pour partie, à l'emplacement de structures plus précoces que l'on se propose d'identifier à la basse-cour du château médiéval situé à une centaine de mètres de distance.

Enfin, l'étude des peintures de la partie de voûte encore conservée (soit environ 1/3 de la voûte originelle) a été poursuivie par l'équipe suite à leur restauration partielle en 2010 (Restauration : V. Halalau). Bien que très lacunaire le programme pictural de peintures équestres reste remarquable et ne peut guère être comparé qu'à celui des écuries du château de Villeneuve-Lambron (Puy-de-Dôme), dont la chronologie est voisine. Aux Cars, l'analyse permet de distinguer plusieurs registres restituant une organisation hiérarchisée des thèmes picturaux qui semblent ignorer la référence mythologique: au-dessus d'un registre inférieur dédié à des inscriptions, dont

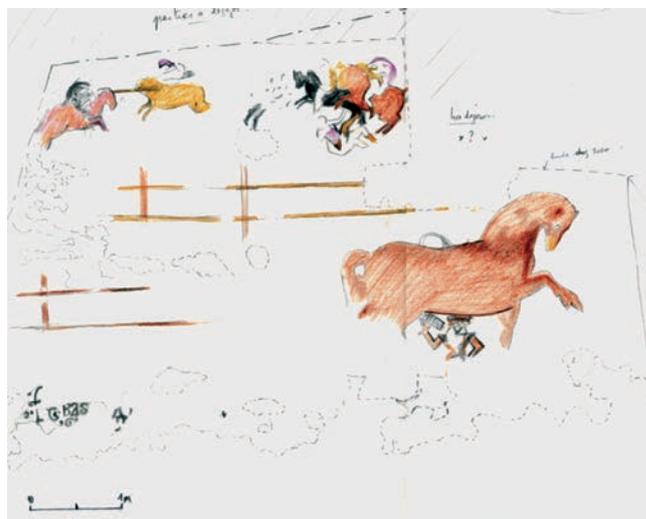


Fig.2 : Dessin d'après relevés d'une partie des peintures équestres des écuries (mur nord-est) (dessin : P. Conte).

malheureusement ne subsiste qu'un fragment illisible, se développe le thème des « grands chevaux » montés ou non et de voitures hippomobiles formant un premier plan pour l'observateur. Au-dessus, le registre suivant séparé du précédent par la représentation de clôtures de bois, forme un arrière-plan où l'on peut distinguer d'autres scènes équestres parmi lesquelles plusieurs séquences d'un tournoi. Enfin, le faite de la voûte est décoré d'une succession de médaillons ronds ou ovales dont certains figurent un chiffre formé d'une lettre « F » entrelacée à deux « C » en miroir. Ce dernier ornement, fréquent à la Renaissance offre un argument chronologique pour l'origine du bâtiment que l'on est tenté d'attribuer à François des Cars, mort en 1604 et comte des Cars vers 1546. Une série de

quatorze mesures dendrochronologiques réalisées sur la charpente et le plancher des combles (analyses : Ch. Belingard) orienterait également la construction de l'édifice entre 1551 et 1574, avec quelques emplois antérieurs, probablement des années 1497/1498.

Les écuries du château des Cars constituent ainsi un exemple exceptionnel d'architecture équestre du milieu du XVI^e siècle en Limousin. Son étude n'est pas tout-à fait finalisée (l'analyse de la charpente reste à mener en détail, ainsi que peut être quelques sondages complémentaires en extérieur) mais l'organisation, l'architecture et la datation de l'édifice s'avèrent cependant désormais mieux connues au terme de cette phase de l'étude.

Conte Patrice

Les six sondages réalisés au 97-101 avenue Baudin ont apporté des éléments archéologiques intéressants dans la mesure où ce quartier n'a fait l'objet d'aucune intervention récente. Un important vallon orienté nord-sud, aujourd'hui peu visible au milieu des habitations, a pu être identifié dans la partie orientale de l'emprise. Son emplacement est repris par la voie ferrée et le bas du chemin de la Roche-au-Gô. Lors de la construction de l'avenue Baudin, à la toute fin du XIX^e siècle, les terrains la bordant à l'est, ont fait l'objet de rehaussements successifs pour rattraper son niveau grâce à l'apport de remblais épais aujourd'hui de près de 2,50 m. Sous ces niveaux très récents, une couche limono-sableuse gris-brun, dont l'épaisseur atteint 1,40 m, correspond soit à une reprise du colmatage naturel du vallon, soit aux fameuses « terres noires » que certains ont tenté de fouiller finement pour en comprendre la mise en place (naturelle, anthropique ?), la nature (terres de jardin ? constructions légères ?) et en cerner une datation. Aucune trace d'occupation médiévale n'a été identifiée dans nos sondages. Elle pourrait être matérialisée par ces « terres noires » mais aucun mobilier n'en a été extrait. On sait cependant d'après les plans les plus anciens dont on puisse disposer (XVIII^e siècle) que ce terrain était, jusqu'à une époque relativement récente, essentiellement à usage agricole ou horticole.

La période gallo-romaine est quant à elle représentée par des structures et des niveaux repérés à grande profondeur et liés à la voirie (sans doute plus précisément à la voie décumane D-V déjà identifiée à plusieurs reprises plus à l'est). Dans l'un des sondages au sud de l'emprise, plusieurs états de voirie ont pu être identifiés, le dernier étant matérialisé par une cavée peu profonde entamant légèrement le coteau descendant vers le vallon et le nord-est. Cette cavée paraît postérieure à deux fossés au remplissage

composé de sédiment déposé par de l'eau au débit variable. Ces fossés, aux dimensions peu habituelles, ont probablement à l'origine bordé latéralement une voie. Il pourrait s'agir de « pièges à sable », identiques à ceux déjà observés à proximité de plusieurs carrefours, et destinés à limiter l'engorgement des traversées souterraines. La stratigraphie et le mobilier céramique permettent ainsi d'entrevoir quatre ou cinq phases de remaniement d'un axe viaire avec soit un élargissement, soit un décalage latéral, soit encore un léger changement d'orientation entre le début du I^{er} siècle et la fin du II^e siècle de notre ère. Enfin, on notera la découverte de quelques fragments d'amphore ou de céramique datables de la fin du Second Age du Fer, mais toujours associés à de la céramique gallo-romaine. Aucune structure liée à la période gauloise n'a été mise en évidence mais nos sondages n'ont que très rarement atteint le terrain naturel. On sait que de l'autre côté du vallon, à l'est, se développait à La Tène finale une installation matérialisée, au moins ponctuellement, par des fossés comblés de tessons d'amphores (rue des Basses-Palisses).

Dans le cadre du prochain projet de construction, on retiendra essentiellement que le sommet de la terre noire a été atteint dans l'emprise concernée, à une profondeur comprise entre 2,10 m et 3,20 m et que les niveaux antiques sont apparus, quant à eux, à une profondeur comprise entre 3,10 m et 4,10 m. Les sondages réalisés dans le cadre de ce diagnostic apportent des confirmations sur la morphologie de la ville antique et sur les limites de l'extension de l'occupation médiévale. Les profondeurs d'apparition de ces vestiges, trop importantes, ont cependant interdit toute étude approfondie.

Maniquet Christophe

LIMOGES

Landouge, Val Pré-Vert II

L'opération de sondages et d'évaluation archéologiques a été motivée par le projet de création d'un lotissement pavillonnaire, au lieu-dit Landouge (section PP, parcelles n°34 et 108), sur la commune de Limoges (Haute-Vienne), sur une emprise de 3,9 ha environ. Ce projet a conduit le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine à prescrire un diagnostic archéologique préventif sur le terrain susnommé.

Un total de 14 tranchées a permis de sonder 2899,90 m², soit 9 % environ de la surface accessible, l'emprise sur la surface accessible étant de 3,2 ha environ. Tous les sondages réalisés dans l'emprise accessible du projet se sont révélés négatifs et ont montré l'absence d'occupation structurée et pérenne.

Beusoleil Jean-Michel

*Antiquité,
Moyen Âge*

LIMOGES

Place de la République et rues adjacentes

*Époque moderne
Époque contemporaine*

La commune de Limoges désire réaliser le réaménagement complet de la place de la République et de sa périphérie avec la construction vraisemblable d'édifices sur sa bordure méridionale, le long de la rue Saint-Martial. C'est dans ce cadre qu'un diagnostic archéologique a été prescrit préalable à ces travaux. Une telle intervention était en effet susceptible d'amener de nombreuses découvertes permettant de compléter les travaux de fouille et de diagnostic menés depuis plusieurs années sur l'abbaye Saint-Martial, sa crypte et son environnement. Neuf sondages ont été ouverts sur les 9 250 m² de surface prescrite, représentant seulement 2 % de la superficie. 27 structures ont été mises au jour, dont 11 portions de murs ou maçonneries, 6 sépultures, 6 portions de fossés ou de tranchées, 3 portions de caniveau ou d'égout et un four à cloche probable.

Les sondages permettent plusieurs observations archéologiques de premier plan concernant l'évolution de ce quartier depuis le haut Moyen Âge, et en particulier sur la limite est de la ville du X^e siècle et de l'abbaye Saint-Martial ; sur les bâtiments de cette dernière, sur l'extension de son cimetière et sur certains aménagements récents, comme le théâtre du XIX^e siècle ou encore les réseaux d'égout. Le pendage de certaines couches dans deux des sondages a tendance à les associer au remplissage d'un vaste fossé, dont les bords ou le fond n'ont cependant pas été atteints. Ce fossé n'a jamais été observé du point de vue archéologique. Son remplissage se compose d'une alternance de niveaux sableux bruns et de couches d'arène. On peut évaluer la largeur de ce fossé à plus de 15 m et sa profondeur à plus de 3 m. Cette structure défensive n'a dû être comblée que lorsque l'enceinte du XIII^e siècle était en fonction et remplissait son rôle protecteur. Une fois le fossé comblé, une maçonnerie a été construite pour matérialiser la limite de l'enclos abbatial. L'emplacement de ce mur se superpose exactement à celui porté sur les

plans de la fin du XVIII^e siècle. Il semble avoir toujours servi de mur de soutènement, marquant une rupture de l'altitude des niveaux de circulation, bien plus hauts à l'ouest qu'à l'est.

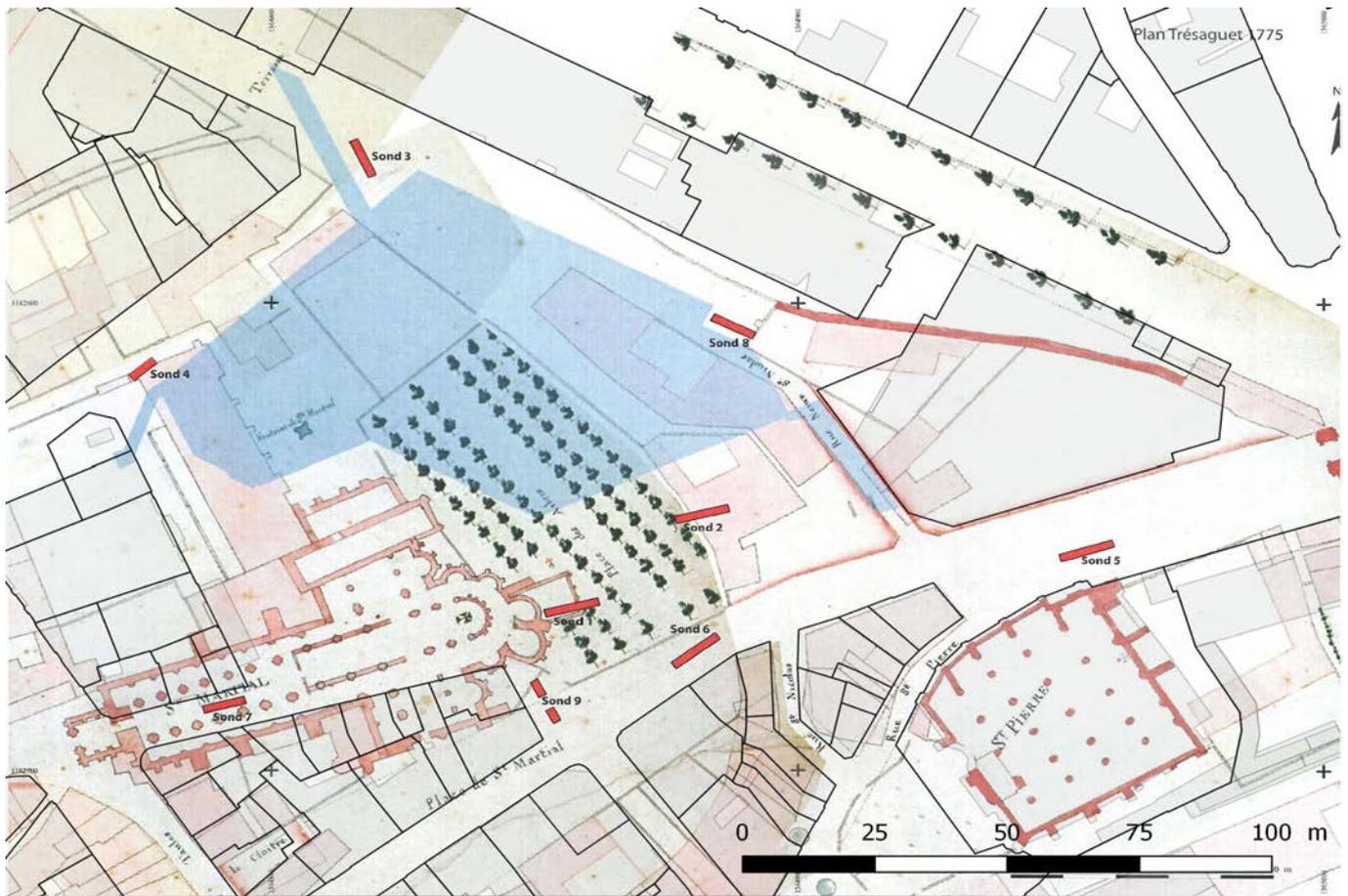
Certains sondages ont permis d'entrevoir des aménagements, des structures ou des niveaux liés à l'ensemble abbatial. Celui ouvert à l'emplacement de la nef de la basilique du Sauveur, a révélé la superposition d'épais niveaux de destruction, certainement contemporains de la mise à bas de la basilique et de la création de la rue Saint-Martial, au début du XIX^e siècle.

Au nord a été mise au jour une portion du mur nord de l'aile du chapitre, aile qui bordait le grand cloître à l'est daté au plus tard du XIII^e siècle.

On mentionnera aussi la découverte d'un four circulaire près du mur d'enclos, installé sur le comblement du fossé défensif abandonné. Les rebuts laissent imaginer que l'on a affaire à un four à cloche à canal de chauffe cruciforme.

L'espace sépulcral est quant à lui représenté par trois sépultures découvertes en pleine terre et trois en caissons de carreaux de terre cuite, au sud et à l'est de la basilique du Sauveur. Certaines pourraient être contemporaines de la construction de la chapelle des Bastides en 1539.

En ce qui concerne les aménagements récents, on sait que le théâtre Berlioz a été édifié en 1840 sur la place recouvrant les ruines de l'abbatiale. Le fait qu'il possède de nombreux sous-sols a entraîné la perturbation, de façon parfois conséquente, des vestiges enfouis. Ainsi, l'un des sondages a révélé le mur de façade méridionale et un espace de cave comblé très récemment. Plusieurs remaniements sont perceptibles. Deux tranchées ont permis le dégagement de portions d'"égout" voûté. La conduite principale de cet "aqueduc" construit peut-être au cours des années 1920, canalisait le ruisseau d'Enjoumar qui quittait l'enceinte du Château de Limoges à proximité de la porte Tourny.



Aucune trace d'occupation antique n'a été identifiée, mais nos tranchées, malgré des profondeurs ponctuellement importantes, n'ont jamais atteint le terrain géologique. Ce diagnostic apporte donc des informations essentielles sur l'évolution de ce quartier de Limoges et de l'abbaye de Saint-Martial et de ses annexes au cours

de temps, au moins depuis le haut Moyen Âge. La faible profondeur d'apparition des vestiges de l'abbaye ou du fossé défensif du x^e siècle rend ces vestiges vulnérables à tout projet d'aménagement, que ce soit au nord, rue de la Terrasse ou au sud, place Fournier.

Maniquet Christophe

Antiquité,
Moyen Âge

LIMOGES Place de la République

Époque moderne
Époque contemporaine

La ville antique d'*Augustoritum* a été fondée dans la dernière décennie avant notre ère. Ville romaine importante, elle possédait une parure monumentale complète avec un vaste *forum*, un amphithéâtre, de grands thermes publics, un théâtre et peut-être même un odéon. L'orgueil de ses élites se traduit dans la construction de très vastes *domus* à proximité du *forum*. Dans le courant du III^e siècle, la ville antique se rétracte et se recentre autour du Puy Saint-Étienne, au sud-est de son emplacement d'origine. Des quartiers entiers de la ville semblent alors délaissés. Autour de l'actuelle place de la République est implantée une importante nécropole à inhumation. Vers le début du IV^e siècle, Martial fut envoyé de Rome pour structurer la communauté chrétienne de Limoges. Il fut enterré au sein de la nécropole située autour de la place de la République. Son culte se développa vraisemblablement

un siècle après sa mort au sein d'un mausolée de cette nécropole. Une réorganisation de cet espace semble avoir lieu avec la création, à l'est du mausolée, de l'église Saint-Pierre-du-Sépulcre par Rurice I^{er} (v. 480-ap. 506). La fondation d'une seconde église vers 600 dans le prolongement du mausolée de la Courtine pourrait marquer là aussi une modification du site.

À la suite de Charles de Lasteyrie, la plupart des auteurs ont estimé que le moment important était la fondation de l'abbaye soutenue par Charles le Chauve en 848. C'est notamment à cette date qu'était placée la création de l'église du Sauveur. Récemment, Jean-François Boyer a proposé de reconsidérer la date de 832, avancée par certaines sources, comme celle de la fondation de l'église du Sauveur. Les découvertes archéologiques semblent montrer une origine encore plus précoce.

L'abbaye a connu un important développement qui fit d'elle un centre culturel de premier plan à l'époque romane. À la pointe des recherches musicales au ^x^e siècle, elle abritait aussi en son sein des chroniqueurs, des peintres de talent dans son *scriptorium* et dut en partie stimuler la naissance de l'art de l'émail dans la ville. C'est à cette période que fut rebâtie l'église du Sauveur. Après un mouvement de foule meurtrier qui aurait provoqué la mort d'une cinquantaine de personnes en 1017 ou 1018 au sein de l'édifice, une importante reconstruction aurait alors été entreprise. La dédicace de l'église eut lieu en 1028. Pourtant des travaux de construction se poursuivirent pendant tout le ^x^e siècle. Les chroniqueurs n'attribuent au premier abbé clunisien Adémar (1063-1114) que le voûtement de la nef. Le même abbé Adémar aurait reconstruit les bâtiments conventuels. Ces lieux claustraux furent de nouveau réédifiés dans la première moitié du ^{xiii}^e siècle.

En dépit d'un changement de statut, les usages canoniques remplaçant la règle bénédictine à partir de 1535, l'abbaye perdura jusqu'à la Révolution. Après la suppression des ordres religieux, l'abbaye fut vendue comme bien national et démolie pour récupérer ses matériaux de construction à partir de 1793. À son emplacement, plusieurs rues et places, délimitant des îlots urbains, furent réaménagées ou créées. À partir de 1838 fut élevé, à l'emplacement des parties orientales de l'ancienne abbatale, un théâtre qui prendra par la suite le nom de théâtre Berlioz.

Dans les années 1950, la restructuration de la place de la République entraîna la destruction du théâtre Berlioz. Le projet de construction d'un parking souterrain poussa des membres de la Société archéologique et historique du Limousin, sous l'impulsion de Marie-Madeleine Gauthier et Jean Perrier, à faire une investigation archéologique dans le but de retrouver le sépulcre de saint Martial, l'ancienne salle souterraine du mausolée primitif conservée jusqu'à la Révolution. Le sépulcre fut rapidement découvert et immédiatement classé et conservé au sein d'une crypte archéologique. Ces découvertes motivèrent d'autres campagnes de fouille à l'emplacement de l'église funéraire Saint-Pierre-du-Sépulcre et de la chapelle Saint-Benoît (qui faisait office au Moyen Âge de chapelle de la salle capitulaire et de chapelle de l'infirmerie). Les vestiges mis au jour lors de ces campagnes de fouille des années 1960 furent de la même façon en grande partie conservés au sein de la crypte archéologique agrandie alors.

La reprise des études depuis 2006 au sein de la crypte Saint-Martial a entraîné une réflexion sur le potentiel archéologique des abords du site. Des tranchées réalisées à l'occasion de travaux en 2010 et 2012 ont révélé l'existence de nombreuses maçonneries anciennes préservées tout autour de la place de la République. Ce constat a motivé une demande de sondage dans un cadre programmé en 2014. La mise au jour d'éléments remarquables appartenant à l'église abbatale a motivé une demande de fouille programmée biennale en 2015-2016, soutenue par la Ville de Limoges avec l'idée de mettre en valeur les vestiges mis au jour. Les découvertes réalisées à l'occasion de ces



Fig. 1 – Four à chaux dont la mise en place a coupé des murs du premier état de l'église du Sauveur, cliché B. Hollemaert © Èveha 2017

campagnes de fouilles se révèlent du plus haut intérêt scientifique et changent profondément notre vision sur le site et l'évolution de la ville.

Les recherches récentes sur *Augustorimum* montre l'existence d'un très large fossé qui semble avoir été établi lors de la création de la ville. Cette structure, qui entourait la ville augustéenne à la manière d'un *pomerium*, avait été perçue à l'est et à l'ouest de la ville. La découverte d'un fossé au sein de notre emprise de fouille pourrait correspondre à la limite nord d'*Augustorimum*. Après l'abandon de ce fossé, dès la fin du premier siècle, des constructions sont attestées de part et d'autre. Tout d'abord relativement modestes avec des murs construits sur solin, elles cèdent la place, dans le courant du ⁱⁱ^e siècle, à des bâtiments plus ambitieux, perçus dans les années 1960, mais situés en dehors de notre emprise de fouille. Seuls des niveaux de cour et un puits semblent pouvoir être rattachés à ces constructions.

Au sein de la nécropole du Bas-Empire, plusieurs types d'inhumations, déjà reconnues lors des précédentes fouilles sur les sites de Saint-Martial et de la Courtine, ont été mis au jour. Des fosses profondes, datées entre le milieu du ⁱⁱⁱ^e siècle et le milieu du siècle suivant, ont été découvertes, mais elles n'ont, pour la plupart, pas été fouillées. Au sein de cette nécropole, deux mausolées, celui de la Courtine et celui de saint Martial, étaient connus. Seuls les parements intérieurs de ce dernier avaient été étudiés. Aussi, la mise au jour de l'assise inférieure du parement extérieur en grand appareil de pierre de taille se révèle importante. Un autre mausolée, en grande partie récupéré et dont

seul un angle est aujourd'hui conservé, existe quelques mètres plus au nord. Il témoigne de l'existence d'autres mausolées sur le site déjà suspecté par les éléments en grand appareil mis au jour par Raymond Couraud dans les années 1960. Par la suite, les inhumations se font jusqu'au milieu du VI^e siècle en fosse simple ou en coffrage de TCA. Ces tombes en TCA montrent deux orientations différentes, ce qui témoignerait sans doute d'une réorganisation de la nécropole avant le VI^e siècle.

La mise au jour du mur gouttereau sud de l'église Saint-Pierre-du-Sépulcre a bien montré que, lors de sa construction, vers 500, cet édifice était séparé du mausolée de Saint-Martial par un espace (*atrium* ?). Ce n'est que dans un deuxième temps (VII^e siècle ?) que l'église fut prolongée jusqu'au mausolée. Au sud de l'église furent établies, sans doute très rapidement après sa création, des annexes funéraires, limitées par des murs et au sein desquelles prenaient place de nombreux sarcophages et coffrages. Différents états de ces annexes ont existé entre le VI^e et le VIII^e siècle. La présence d'un puits au sein même de l'un des murs de ces annexes soulève de très nombreuses questions. Si des sarcophages et des coffrages ont existé au nord de l'ensemble funéraire, et notamment à proximité du mausolée de saint Martial, les vestiges étaient présents

sur une trop petite surface pour restituer l'espace au sein duquel ils prenaient place. De la même façon, les sépultures mérovingiennes (notamment sarcophages et coffrages) de la nécropole ont été perçues sur de trop petites fenêtres pour pouvoir réfléchir à une organisation de cette nécropole au sein de notre chantier de fouille.

Un important changement modifie le site dans le courant du VIII^e siècle. D'une part, et cela avait déjà été observé lors des fouilles de la Courtine, un arrêt des inhumations a lieu dans le courant du VIII^e siècle. D'autre part, les fouilles de 2015-2016 ont mis en évidence un bâtiment construit selon la même trame que l'abbatiale romane et située sous la nef et le transept de cet édifice. Les études ont montré que ce bâtiment présentait des niveaux de sols semi-enterrés en partie orientale. L'ensemble de ces observations sur l'édifice incite à y reconnaître le premier état de l'église du Sauveur. Or, les murs des états anciens de cet édifice sont percés par l'implantation de fours (témoignant d'une phase de travail au sein même de l'édifice lors d'une reconstruction de celui-ci) dans le courant du IX^e siècle. Il faut donc envisager une mise en place de ces premiers états de l'édifice dans le courant du VIII^e siècle. C'est ainsi toutes les origines de l'établissement religieux de Saint-Martial qu'il faudrait sans doute repenser : la date de fondation



Fig. 2 – Coupe du fossé limitant à l'est l'abbaye à l'époque carolingienne, cliché P. Dumas-Lattaque © Éveha 2017

de l'abbaye en 848 ne semble bien être que celle d'une réforme d'une communauté structurée sur le site sans doute dès le siècle précédent. L'église du Sauveur connu de très nombreuses reprises dans ses états du haut Moyen Âge. Une de ses réfections se traduit par la mise en place d'une abside polygonale dotée de niches en forme de croix dans ses pans coupés. De telles dispositions, apparaissant symboliques, pourraient être en lien avec un culte des reliques (de la Croix ? de saint Martial ?) et renvoyer à des habitudes du IX^e siècle. Par la suite, la création d'un important transept, permettant un lien direct entre le Sauveur et Saint-Pierre-du-Sépulcre pourrait correspondre à un des derniers avatars de l'église avant la reconstruction du chevet roman.

Si de nombreuses questions demeurent sur les abords de l'abbaye à l'époque carolingienne, il est intéressant de noter l'existence d'un important fossé aux VII^e-IX^e siècles, à l'est des édifices religieux, qui aurait pu constituer la limite de l'établissement. Les recherches entreprises semblent, par ailleurs, indiquer que des occupations pourraient avoir existé tôt en périphérie de l'établissement religieux, occupations dont il convient encore de préciser la nature. Le courant du X^e siècle voit l'abandon du fossé et la réapparition des inhumations dans ce secteur qui devient alors le cimetière médiéval de l'abbaye. Faudrait-il associer ces changements avec la création d'une enceinte par l'abbé Étienne (920-937) ?

La reconstruction du XI^e siècle est aujourd'hui mieux comprise. À l'est du chevet de l'église pré-romane, le sol fut décaissé et aplani, et c'est à partir de ce niveau que fut dessiné le plan de l'édifice et que furent creusées les fondations. Le dessin, réalisé au compas, est d'une grande régularité et témoigne d'une gradation subtile de dimensions entre les espaces. Seules les fondations du chevet sont aujourd'hui visibles, mais elles apparaissent remarquables tant par leurs dimensions – elles sont conservées par endroit sur plus de trois mètres de haut – que par la qualité de la mise en œuvre. En effet, en dépit d'une utilisation de matériaux en remploi, les murs sont appareillés avec soin depuis la base des fondations et les pierres entourant l'entrée des absides ont même bénéficié d'un layage fin au marteau taillant. Ce beau chevet, homogène, venant se greffer sur une construction plus ancienne, doit aujourd'hui être, très probablement, rattaché à la consécration de 1028, ce qui en fait une des premières constructions ambitieuses et abouties de l'art roman. En opposition avec l'édification homogène du chevet, les fondations du transept témoignent de multiples reprises et tâtonnements. L'existence de l'église du haut Moyen Âge, la reprise d'une partie de ses fondations et surtout la volonté de conserver, sous la croisée du transept de l'église romane, la crypte carolingienne, expliquent en partie ces hésitations. Il est très probable aussi qu'un ou plusieurs changements de partis aient existé pour la construction de l'élévation. Le clocher de croisée n'était peut-être pas prévu à l'origine et le système de voûtement du vaisseau central, contrebuté par des tribunes, pourrait être également un repentir. La disparition de l'élévation nous condamne, pour ces questions, à porter des hypothèses. La seule certitude

tirée de l'étude des fondations est que la construction de ce transept roman dut se faire en plusieurs étapes et par modifications successives.

La campagne de fouille de 2016 a permis une investigation sur une partie de l'aile orientale des bâtiments conventuels correspondant au chapitre et au passage le longeant au sud. Les niveaux de sols de ces deux espaces avaient été entièrement récupérés. Seules les fondations des murs limitant au sud et à l'ouest la salle capitulaire ont été mis au jour, ainsi que deux des piliers sur lesquels reposaient les voûtes. Ces éléments permettent néanmoins de proposer une restitution des dispositions de cette salle. Elle ouvrait sur le cloître par une porte entourée de deux baies et ses voûtes reposaient sur quatre piliers, définissant neuf travées au sein d'un espace carré d'environ onze mètre de côté. Les différents états du chapitre sont par contre délicats à percevoir. Si le mur ouest pourrait présenter deux états correspondant à l'état roman et à l'état gothique attesté par les textes, la construction du mur méridional résulte de multiples reprises qui sont difficiles à phaser et qui, pour certaines, devaient appartenir à des constructions préexistantes dont le plan et la fonction demeurent indéfinis. Le passage ne semble pas avoir fait partie de l'aile orientale des bâtiments qui s'arrête au mur sud de la salle capitulaire. Il ne devait donc être qu'une galerie disposée entre les différents bâtiments. Plusieurs sépultures datables entre le XII^e et le XIV^e siècle ont été mises au jour au sein de cet espace. Ce passage pourrait n'avoir été créé que dans le courant de l'époque gothique, les vestiges présentant en effet des niveaux d'apparition différents à l'ouest et à l'est jusqu'à une date avancée du Moyen Âge.

L'étude du cimetière médiéval témoigne du caractère relativement plan de cet espace en cohérence avec son appellation de « place » Dessous-les-arbres. Néanmoins, une différence de près d'un mètre dans le niveau d'apparition des sépultures des X^e-XII^e siècles et celui des sépultures des XII^e-XVI^e siècles semble indiquer une importante réorganisation de ce lieu d'inhumation vers le début de la période gothique, se traduisant par un apport de terre sur l'ensemble de sa surface.

La mise au jour des vestiges de la chapelle d'axe a permis de révéler le fait que sa reconstruction gothique se faisait de façon conjointe à la création des arcs-boutants disposés de part et d'autre de cette absidiole. Or, la mise en place de ces arcs-boutants doit être en lien avec le percement d'une nouvelle baie dans l'axe de l'abside principale de l'édifice dans les années 1310. De la même façon, la chapelle Notre-Dame-dessous-les-arbres semble s'inscrire logiquement dans une même campagne de construction. C'est ainsi une mise au goût du jour de tout l'axe du chevet de l'édifice, dont l'ampleur n'avait pas été perçue jusqu'alors, qui fut réalisée au début du XIV^e siècle.

L'évolution de l'utilisation des bâtiments à l'Époque moderne doit également être évoquée. S'il n'a pas été possible de définir la nature de l'occupation de la salle souterraine située sous le bras nord du transept et servant à l'Époque moderne de cave du marguillier, il est possible en revanche, du fait de l'étude d'une

sépulture, de proposer que la crypte carolingienne était devenue, à partir du ^{xvii} siècle au moins, le « caveau pour la sépulture des chanoines » mentionné sur le plan Legros. L'enlèvement du sol du chapitre et la découverte de tombeaux d'abbés au début des années 1750 était un élément connu par les textes, la salle ne servant plus alors aux réunions de la communauté. Il semble cependant qu'il y ait eu alors une récupération systématique des sépultures existant dans cet espace. La salle servit après cela à différentes activités artisanales, comme en témoignent l'existence d'un foyer et surtout la présence d'une très importante fosse à chaux.

Après la destruction de l'abbaye, fut établi, à la place de l'église du Sauveur, un théâtre dans les années 1830. La création d'une cave creusée au sein des annexes de ce théâtre est intéressante par le fait qu'elle témoigne de la permanence de savoir-faire hérités du Moyen Âge en plein ^{xix} siècle.

À l'issue des opérations de 2015 et 2016, l'ensemble des éléments découverts confirme la place capitale de Saint-Martial comme site de référence pour différentes périodes de l'histoire de l'architecture. Cet ensemble bâti exceptionnel et la richesse historique et culturelle de l'établissement en font un site patrimonial d'une importance européenne. Espérons que la mise en valeur des vestiges, en train de se dessiner, sera à la hauteur de ce lieu unique.

Lhermite Xavier

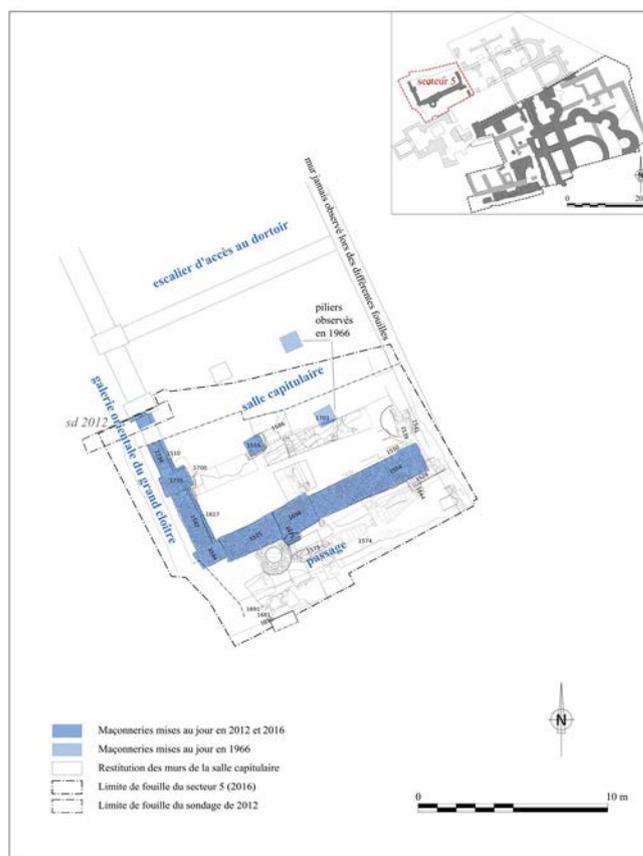


Fig. 3 – Restitution des dispositions de la partie sud de l'alle orientale des bâtiments conventuels, dessin X. Lhermite d'après le plan topographique de B. Hollemaert © Eveha 2017

Antiquité,
Haut Moyen Âge

LIMOGES Place Manigne et rue des Petites Pousses

Dans le cadre du projet de destruction d'un immeuble situé place Manigne à Limoges, un diagnostic archéologique a été prescrit par le Service Régional de l'Archéologie du Limousin. Ce quartier n'a jusqu'alors jamais fait l'objet d'observations archéologiques approfondies. On sait cependant que l'enceinte de la ville du ^{xiii} siècle devrait traverser l'îlot.

Trois sondages mécaniques ont été effectués pour permettre d'évaluer au plus tôt les besoins nécessaires à une éventuelle opération de fouille en amont des travaux. Ces tranchées ont été ouvertes dans le remplissage de caves remblayées pour certaines très récemment. Ces caves ont entamé la surface du substrat et fait disparaître quasiment tous les niveaux archéologiques, ne préservant que la partie inférieure des creusements profonds.

Au total, soixante-sept structures ont été mises en évidence : 28 maçonneries, 24 fosses, 8 trous de poteau ou de piquet, 5 portions de fossés dont 3 tranchées de récupération de mur, ainsi que 2 caves.

La première occupation remonte à la période gallo-romaine, ce qui paraît logique dans la mesure où l'on se trouve dans l'emprise de la ville antique

d'*Augustoritum*. Les vestiges de cette période sont matérialisés par quatre cavées de murs, un trou de poteau, une fosse et un lambeau de sol en terre battue.

La période du haut Moyen Âge est mieux représentée. Huit structures circulaires ressemblant fortement à des silos, avec un comblement organique, ont livré des tessons de céramique carolingienne. Notre zone d'intervention et ces silos se situent à cette époque hors les murs du Château et de la Cité, à égale distance des deux pôles. On se trouve sans doute ici au cœur d'un faubourg ou d'une exploitation dont l'une des activités consistait en stockage de céréales.

La période comprise entre le ^{xi} et le ^{xiii} siècle n'a laissé visiblement aucune trace, peut-être du fait des décaissements postérieurs. Quelques fosses non datées par manque de mobilier, pourraient cependant appartenir à cette phase.

Elevée au ^{xiii} siècle, l'enceinte du Château, sera progressivement démantelée au ^{xviii} siècle. Toute cette période semble matérialisée essentiellement par des fondations de murs et des caves. Dans un sondage, un soutirage et un effondrement indiquent en outre la présence probable de caves souterraines. Ce

n'est sans doute qu'après la construction de l'enceinte que les constructions se sont développées dans ce secteur.

L'une des problématiques essentielles de ce diagnostic était de tenter de repérer l'enceinte du XIII^e siècle censée se trouver dans ce secteur. L'élément maçonné le plus ancien identifié au sein de nos sondages se situe à la base du mur de fond de la parcelle qui s'en est servi de support. D'après le plan Trésaguet de 1775, les maisons ne s'appuient pas directement contre l'enceinte du côté interne mais laissent un espace de circulation régulier entre elles

et la muraille. Il est fort probable que le mur observé délimitait à l'origine intérieurement cette « venelle ». On peut décemment imaginer que ce mur est contemporain de l'enceinte du XIII^e siècle. L'enceinte tant recherchée pourrait se situer à près de 3,60 m au sud de notre emprise.

Il semble important, dans le cadre de la démolition du bâtiment bordant la place Manigne, de porter une attention particulière aux structures liées à l'enceinte du XIII^e siècle, que ce soit en sous-sol comme en élévation.

Maniquet Christophe

Moyen Âge,
Époque moderne

LIMOGES

14 Place Manigne et 5-7 rue des Petites-Pousses

La fouille opérée en 2016 au 14 place Manigne et 5-7 rue des Petites-Pousses, bien que de surface limitée, a mis en évidence une occupation quasi continue de ce secteur de la ville de l'Antiquité à nos jours avec probablement un petit *hiatus* durant le Bas-Empire. Malgré une situation très proche du centre de la ville d'*Augustoritum*, rares sont les vestiges antiques retrouvés sur le site en raison de l'oblitération par les occupations médiévales et modernes. Néanmoins, deux états de bâtiments ont pu être restitués.

Dès les IX^e-X^e siècles, on note une importante occupation caractérisée par des fosses-silos et des fonds d'ateliers probablement à rattacher à une activité métallurgique qui pourrait perdurer dans le secteur jusqu'au XVIII^e siècle.

Un large fossé traverse le site et recoupe toutes les structures antérieures. Son abandon semble intervenir aux XI^e-XII^e siècles. Cet aménagement était à ce jour inconnu des sources écrites et des vestiges archéologiques. L'hypothèse d'une délimitation précoce du Faubourg Manigne ou du Château peut être envisagée. Au début du XIII^e siècle, l'enceinte maçonnée du Château est construite. Elle traverse l'emprise du site, matérialisée par deux gros massifs de fondation correspondant à la base de piliers soutenant les arcs de décharge connus grâce aux sources écrites et iconographiques. Parallèlement, l'habitat se structure à l'intérieur de l'enceinte tout en laissant un espace libre le long du rempart. Ce n'est qu'à partir des XVII^e et XVIII^e siècles que les constructions apparaissent à l'extérieur,



Fig.2 : FIG. 84 DU RAPPORT - Plan dit Fayen daté de 1594.
Source : Bibliothèque numérique du Limousin

matérialisées par des caves sur plusieurs niveaux. À la fin du XVIII^e siècle, l'enceinte sera détruite et les fossés comblés pour laisser la place à de grands boulevards et à l'aménagement de la future place Manigne.

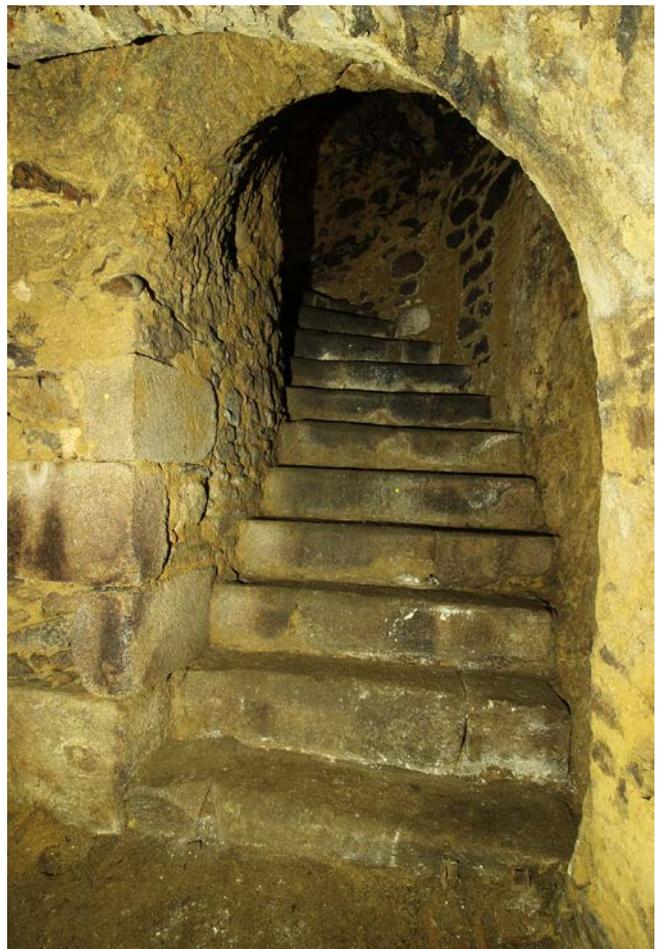
Sartou Aurélien



*Vue de l'escalier UM 1138 depuis la salle haute.
Cliché : Nicolas Saulière © Éveha 2016*



*Vue de la coupe ouest du sondage 1.
Source : Bibliothèque numérique du Limousin*



*Vue de l'escalier UM 1138 depuis la salle basse.
Cliché : Nicolas Saulière © Éveha 2016*

LIMOGES

Cavités du Centre-ville médiéval, prospection thématique

La prospection thématique sur les cavités souterraines de Limoges, réalisée en 2016, fait suite à celles de 1982 et 2006. L'objectif de celle-ci était, outre d'étudier les caractéristiques et l'évolution architecturale de ces structures, de contribuer, tant que faire se peut, à vérifier la pertinence de saisir des traces de la trame urbaine médiévale.

Pour des raisons d'opportunités et de cohérence (études précédentes sur des îlots urbains voisins) la présente prospection a été circonscrite dans le périmètre des rues du Consulat, Ferrerie, Temple et Jean Jaurès. L'organisation spécifique du sous-sol de Limoges nous de contraint de prendre également en compte l'assise des rues adjacentes.

A Limoges, le bâti de surface n'a laissé que des éléments médiévaux épars. Les enveloppes complètes sont quasiment inexistantes en l'état de la recherche. Cependant des études antérieures et des documents graphiques, avant destruction, permettent d'esquisser un tableau de l'architecture domestique urbaine de Limoges. Ce constat étant fait, il nous semble toujours pertinent de rechercher en sous-sol quelques réponses aux nombreuses interrogations posées sur la maison médiévale à Limoges, tout au moins dans ses soubassements, leurs connexions et leurs distributions avec le bâti de surface.

Cette prospection a permis, dans un premier temps, de formaliser des données acquises antérieurement (archives ou relevés) puis d'en réunir de nouvelles au gré

des possibilités d'accès données par les propriétaires. Elle a ainsi permis d'étudier et de documenter quatorze unités souterraines avec la réalisation de deux relevés planaires et douze en 3D, ainsi que des renseignements sur vingt-sept parcelles.

Une première analyse des données permet, dès à présent, de dégager quelques constats. Certaines informations montrent, que même antérieurement au plan d'alignement dit de « Trésaguet » de 1765-68, certaines maisons empiétaient de façon importante sur le domaine public actuel. Nous pouvons le constater de façon probante rue Ferrerie où certaines caves se développent sous la rue à faible profondeur (extrados des voûtes entre 0,65 et 1,65 m sous le sol actuel) et qui n'ont pu perdurer jusqu'à nos jours que grâce au recouvrement antérieur par une enveloppe maçonnée de surface. Dans cette même rue, l'élaboration des sous-sols s'est fait en concordance des limites parcellaires actuelles qui pourraient reprendre celles de l'emprise du complexe défensif de l'ancienne motte castrale. Obsolète semble-t-il à partir du courant du XIII^e siècle, puis abandonnée en tant qu'élément de défense, elle est ensuite très progressivement lotie. Il serait profitable d'amplifier l'étude de cette zone, afin de déterminer si toutes les cavités souterraines de second niveau creusées ou construites à partir du côté pair de la rue respectent la limite supposée de l'emprise castral, en tentant de proposer une datation pour celles-ci.

Si l'exemple précédent semble montrer une trame urbaine sensiblement différente de celle du XVIII^e siècle,



fossilisée jusqu'à aujourd'hui, plusieurs autres sites suggèrent l'établissement d'hôtels urbains des XVII^e et XVIII^e siècles sur des substructions médiévales. L'échantillon le plus significatif de cet état se développe sous l'hôtel Bourdeau-de-Lajudie, au bas de la rue du Consulat, qui, sur une superficie de 466 m², comprend au moins quatre structures souterraines antérieures vraisemblablement, en grande partie, médiévales.

À part les basses-caves de l'ancienne maison Beauvieux du XIII^e siècle qui ont été entrevues il y

a quelques années, la seule autre cave médiévale conservée du secteur est celle de l'ancien hôtel Muret, rue du Temple qui fut l'objet d'une étude spécifique intégrée à celle de l'ensemble de l'édifice médiéval.

Enfin, cette opération menée par l'association ArchéA a également permis de tester et d'adapter, dans ce milieu difficile, les techniques de relevés 3D (lasergrammétrie et photogrammétrie) désormais mis en œuvre par l'équipe.

Balbo Eric

LIMOGES

Prospection diachronique subaquatique au sonar et au sondeur dans la rivière Vienne

Une campagne de prospection diachronique sur la rivière Vienne sur la commune de Limoges a permis de lancer une dynamique de la recherche en archéologie subaquatique dans la région Limousin, faisant suite à une opération de prospection subaquatique sur le site du « pont des piles » en 2013 dans la même rivière.

Cette première phase a permis la mise en place d'un SIG sur la rivière Vienne et son environnement. Ces données permettent d'orienter les prochaines zones de prospections en plongée.

Au terme de cette première phase, 80 anomalies ont été repérées. Chacune a été localisée sur le projet QGIS. Un tableau synthétise, pour chacune de ces anomalies, les données suivantes : coordonnées en WGS84, dimensions obtenues à partir du logiciel d'exploitation Humminbird et la profondeur. Une prospection en plongée sur chacune de ces anomalies permettra de confirmer ou infirmer les propositions quant à leur nature : pieu, épave, aménagement anthropique, etc.

Letuppe Jonathan

Antiquité

LIMOGES

29 rue de la Roche au Gô

Dans le cadre d'un projet de construction d'un immeuble collectif au sommet du plateau dominant la Vienne, en bordure de la rue de la Roche-au-Gô, à Limoges, le service régional de l'Archéologie a prescrit un nouveau diagnostic archéologique. Une telle intervention était susceptible de fournir de nouvelles informations permettant de compléter celles issues des divers travaux de fouille et de diagnostic menés depuis de nombreuses années sur la ville antique d'*Augustoritum* et sur son emprise. En effet, si l'on est en mesure aujourd'hui d'affirmer que l'on est en bordure occidentale de cette dernière, ce quartier n'a fait l'objet d'aucune investigation archéologique récente et les éventuelles occupations antérieures ou postérieures sont tout à fait inconnues ici. On sait cependant que l'on se situe à peu de distance à l'ouest d'une occupation laténienne avérée et relativement loin des pôles urbains du Moyen Âge. Les plans récents, depuis le milieu du XVIII^e siècle, indiquent essentiellement des jardins dans ce secteur, sans aucune construction. En revanche, les observations faites dans la seconde moitié du XIX^e siècle, lors du percement de l'avenue de la Révolution ou de la mise en place des voies ferrées, témoignent de l'existence de riches et abondants vestiges antiques.



Ce sont cinq sondages en tout qui ont été réalisés dans la parcelle destinée à être aménagée, représentant 234 m² d'ouverture, soit 13 % de la surface prescrite (1808 m²). Ils ont permis de découvrir onze structures, dont plusieurs excavations difficiles à dater, qui peuvent-être liées à l'extraction de roche et quelques structures en creux attribuables à la période romaine.

Parmi celles-ci, deux fossés peu profonds et au fond plat s'apparentant à des fonds de tranchées de récupération de murs, se joignaient à angle droit

dans la partie nord de la parcelle. Leur comblement intégrait de très nombreux gros fragments de terres cuites architecturales et d'assez nombreux tessons de céramique datables depuis la période augustotibérienne jusqu'à la fin du I^{er} siècle de notre ère, voire jusqu'au milieu du II^e siècle. L'interprétation de cet angle de fossé n'a pu être établie à la suite du diagnostic. S'agit-il d'un enclos ? Le cas échéant que cerne-t-il ? Une unique grande fosse à la fonction non définie a été repérée à l'intérieur et un trou de poteau a été mis au jour à l'extérieur.

Il est très probable que les excavations dégagées dans la partie sud-ouest de l'emprise correspondent à des carrières, à des zones d'extraction de la roche en place, situées au niveau de la rupture de pente en bordure du vallon à l'ouest dont la base est empruntée par la partie basse du chemin de la Roche-au-Gô. L'absence de mobilier ou la présence de seulement quelques fragments de tuiles dans le remplissage de ces creusements ne permet pas de les dater ni d'affirmer s'ils sont contemporains entre eux ou non.

Ce diagnostic permet plusieurs observations archéologiques intéressantes. Tout d'abord, ce secteur situé dans l'angle sud-ouest de l'emprise présumée de la ville gallo-romaine, était réputé pour être riche en vestiges archéologiques antiques, voire gaulois, du fait de la proximité du chemin de la Roche-au-Gô situé au débouché du gué sur la Vienne emprunté au moins depuis la Protohistoire. Or, contre toute attente, aucun creusement, ni aucun élément mobilier gaulois n'a été mis en évidence et les structures antiques sont peu denses.

L'aménagement principal consiste en cet angle de fossés dont l'orientation ne se calque pas sur celle de la ville d'*Augustoritum*. Cela signifie-t-il que l'on se trouve en dehors de l'espace urbain, et au-delà d'une éventuelle limite de l'aire sacrée de la ville ? Cette intervention permet ainsi de se poser de nouvelles questions sur les limites concrètes de la ville dans ce secteur.

Maniquet Christophe

Moyen Âge,
Époque moderne

RAZÈS Église de la Croix-Glorieuse

La fouille des abords de l'église de la Croix-Glorieuse à Razès (87) a permis la découverte d'une partie du cimetière médiéval. En janvier 2014, des sondages géotechniques réalisés au contact de l'église ont conduit à la mise au jour de plusieurs sépultures à coffrages de dalles et d'un sarcophage trapézoïdal à logette céphalique – à l'origine de la prescription. L'objectif principal de cette étude, tel que défini dans l'arrêté de prescription, était de « mettre en évidence l'ensemble funéraire du haut Moyen Âge et d'en définir sa chronologie ».

Deux tranchées ont été réalisées au bas des murs, au nord et à l'est de l'église. Elles ont permis la mise en évidence de trois phases d'occupation funéraires distinctes, caractérisées par différents aménagements, et confortées par des datations absolues.

La phase la plus ancienne – XI^e s. – première moitié du XII^e s. – correspond au creusement de tombes dans le substrat rocheux (fig. 1).

La deuxième phase – fin du XIII^e s. – fin du XIV^e s. – est représentée par l'aménagement de tombes à coffrages de dalles en granite (fig. 2)

Enfin la dernière phase observée – XVI^e-XVII^e s. – s'illustre par l'inhumation d'un individu dans une cuve de sarcophage réemployée (fig. 3).

La datation du dernier individu inhumé dans le sarcophage a permis de confirmer le emploi de la cuve qui apparaissait en stratigraphie.

Bien que restreinte par les dimensions des sondages, l'étude de l'occupation du cimetière apporte un intérêt particulier dans l'analyse de la morphogenèse du bourg.

Djouad Sélim



(fig. 1)



(fig. 2)



(fig. 3) :

Moyen Âge

ROCHECHOUART la Ville, Phase 1

Époque moderne
Époque contemporaine

La commune de Rochechouart a engagé un vaste projet de requalification de plusieurs espaces du centre-ville et de sa périphérie dans des secteurs à fort potentiel archéologique. C'est dans le cadre de ce projet qu'un diagnostic préalable à tous travaux a été préconisé par le Service Régional de l'Archéologie du Limousin. Pour la première phase de diagnostic archéologique, 28 sondages représentant 5 % de la surface prescrite (de 7 460 m²) ont été ouverts dans la partie nord de l'ancienne ville en juin 2016. Cinquante-et-une structures ont été mises au jour, dont 11 portions de murs ou de maçonnerie, 11 fosses, 9 portions de fossés, 8 tranchées (dont certaines de canalisations contemporaines), 4 ornières, 3 silos,

3 portions de caniveau, 1 possible trou de poteau et 1 emmarchement.

Hors la ville, au nord, on notera essentiellement la présence de lambeaux de voirie représentés par des zones empierrées ponctuelles reposant directement sur la roche. Sur la place du Tilleul, plusieurs fosses associées à des silos ont été mises en évidence. L'un de ces silos était particulièrement bien conservé et son profil piriforme, caractéristique des fosses de stockage souterrain de denrées, était presque complet, à peine légèrement écrêté en partie supérieure. A proximité, un second silo, plus petit, était comblé par un sédiment très organique intégrant de nombreux tessons de céramique de qualité datée du XIV^e ou du XV^e siècle. Il apparaît que cette aire d'ensilage située très près mais

à l'extérieur de la ville, devait faire partie d'un domaine (ou du moins d'une propriété) dont tout reste à découvrir. L'activité de stockage qui a pu débuter au XIV^e siècle pourrait avoir été interrompue lors du comblement et de l'abandon du fossé défensif, peut-être au XV^e ou au début du XVI^e siècle, lors d'une phase de remaniement majeur de la ville, de son système défensif et de son environnement immédiat.

Plusieurs sondages ont été ouverts à l'ouest de l'enceinte, à l'extérieur de la ville. Les tranchées n'ont révélé aucune trace d'occupation ancienne. Cette zone semble avoir fait l'objet d'un arasement important. On notera simplement la découverte de constructions contemporaines et de quelques fosses éparses stériles en mobilier. La seule structure qui semble présenter un intérêt archéologique est un petit fossé qui pourrait avoir un lien avec le système défensif urbain.

À l'est et à l'extérieur de la ville, les tranchées ont révélé sous un épais remblai de nivellement récent, une épaisse couche brune, correspondant vraisemblablement à un comblement naturel et progressif d'un vallon. Il faut donc imaginer qu'au Moyen Âge, une profonde et vaste dépression naturelle bordait la ville à l'est et renforçait ainsi sa défense.

Plus près du cœur de la ville, un vaste fossé a été ponctuellement dégagé dans plusieurs sondages à proximité de l'emplacement présumé de l'enceinte urbaine et correspond donc vraisemblablement au fossé défensif médiéval. Sa largeur devait avoisiner 8 à 9 m et sa profondeur 2,80 m en moyenne. Ses parois étaient très abruptes et son fond bien plat. Il a livré un mobilier abondant daté entre le XIV^e et le XVI^e siècle associé à de nombreux culots de forge.

Le mur d'enceinte urbain est encore partiellement conservé par endroits entre les maisons actuelles. Près de l'une des entrées de la ville médiévale, un angle de murs appartenant à un édifice imposant a été mis au jour. Ses fondations étaient ancrées dans le remplissage du fossé défensif antérieur. Cette maçonnerie pourrait avoir fait partie de l'enceinte, voire d'un système d'accès dans la ville, en excroissance sur la courtine. Une autre maçonnerie mise au jour dans la partie occidentale de la ville, large également de 1,65 m, a aussi pu appartenir à la muraille. Elle était aussi installée dans le fossé comblé vers le XV^e siècle et donc postérieure à cette date. S'il a existé une enceinte contemporaine du fossé défensif initial, il n'en a rien été retrouvé.

Les sondages creusés à l'intérieur de l'enceinte de la ville se sont révélés assez décevants. Toutes les rues paraissent avoir fait l'objet d'un terrassement important à une époque relativement récente, qui a fait disparaître



Rochechouart - la Ville, Phase 1

tous les niveaux archéologiques. Ainsi, place de l'église, où des sépultures auraient pu être découvertes, le substrat a été mis à nu à faible profondeur, seulement percé de tranchées de canalisations récentes. La rue Victor-Hugo est le résultat récent d'un alignement de façade postérieur à 1837. Auparavant, un très vaste édifice bordait une étroite ruelle à l'est. La disparition totale de ses fondations par endroits témoigne à encore d'un fort arasement récent. Si aucun niveau de circulation lié à ce bâtiment n'a été mis en évidence, dans l'angle sud-ouest de la construction, un accès associé à un escalier permettait de descendre dans une vaste cave se développant sous la rue. Les sondages réalisés dans la partie nord de l'ancienne ville de Rochechouart ont, comme on peut le constater, apporté des éléments nouveaux importants pour la compréhension de l'évolution urbaine depuis sa mise en place jusqu'à nos jours.

Maniquet Christophe

SAINT-AMAND-LE-PETIT

Tras-Rieux - Sondage

Des travaux de terrassement aux abords de l'une des maisons du hameau actuel de Tras-Rieux ont révélé un ensemble de vestiges archéologiques médiévaux et moderne. Suite à information par le propriétaire, une petite opération de sondage a été menée par une équipe de l'association ArchéA et un agent du SRA.

Les structures découvertes initialement, puis documentées dans le cadre de l'opération archéologique, appartiennent à deux catégories de vestiges relevant de deux périodes différentes.

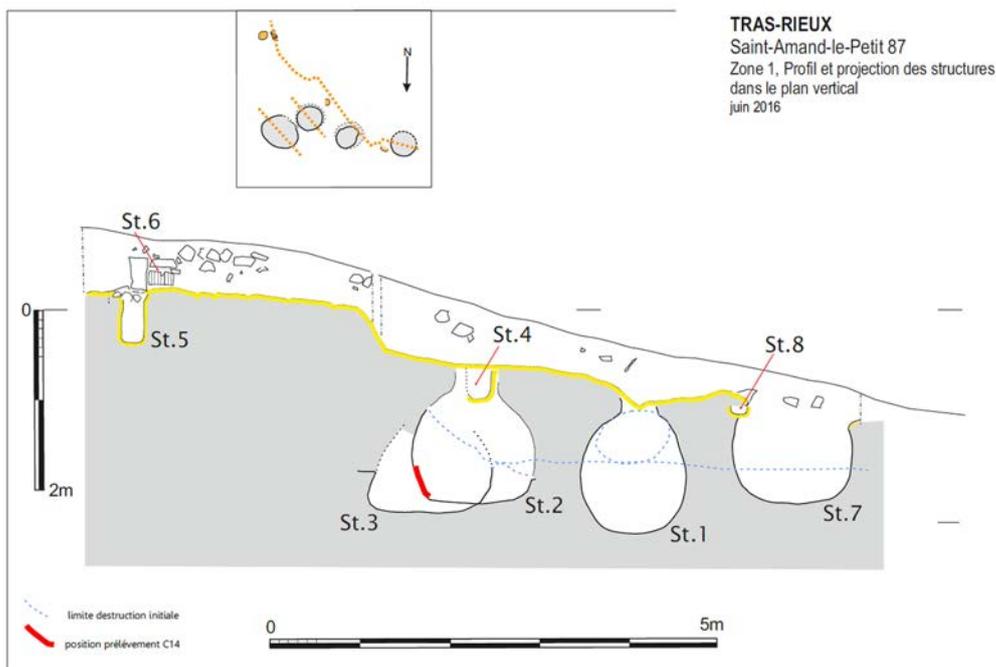
Le premier ensemble (zone 1) correspond à un groupe de 4 fosses/silos situé dans la partie orientale de la zone étudiée. Si les deux premières ont été presque entièrement vidées avant l'intervention archéologique, deux autres structures comparables ont pu livrer les restes de leur stratigraphie d'abandon et quelques rares éléments de mobilier archéologique parmi lesquels on notera la présence d'une grande dalle plate arrondie pouvant correspondre à l'opercule originel de l'une des fosses. Trois trous de poteaux creusés dans le substrat granitique ont par ailleurs été découverts en limite de fouille et suggèrent la présence d'un bâtiment sur poteaux ancrés, soit directement au-dessus des silos, soit à leur immédiate proximité. Ici, seul un décapage plus large permettrait de préciser l'organisation de cette construction. Une datation C¹⁴ menée sur les charbons adhérents à la base de la paroi de l'un des silos les mieux conservés (Fs.2) livre un âge calibré de 880 à 1012 ap. J.-C. avec un maximum de probabilité de 880 à 998 ap. J.-C.

Le second ensemble est séparé du précédent par une cave bâtie à contre-terrier encore conservée, type d'annexe agricole fréquente dans les habitats de la montagne limousine. Au nord de cette cave, la rectification de la coupe produite par les travaux de terrassements a

révélé une stratigraphie et plusieurs structures évoquant la présence d'un bâtiment : restes d'un probable foyer et d'un pavage grossier en pierre, reliquat d'un mur délimitant le bâtiment et stratigraphie incluant, sous une séquence de plusieurs couches d'abandon/destruction, une couche d'occupation reposant sur le pavage. Les quelques tessons découverts dans ces contextes orientent la datation de cette zone entre la fin du Moyen Âge et la fin de l'époque moderne. Il est à noter, qu'en contre-haut de ces vestiges, à quelques mètres vers le sud-est, sont encore visibles dans un sous-bois plusieurs anomalies topographiques masquant d'autres bâtiments, probablement encore plus récents (XVIIIe-XIXe s.?) comme en témoignent par exemple, les restes d'un four domestique et un chemin ancien bordé de murets en pierre-sèche.

Au bilan, cette petite opération de sauvetage/sondage a permis de mieux circonscrire plusieurs structures liées à une occupation plus ancienne que celle admise généralement pour ce type de hameau représentatif de l'habitat dispersé limousin en faisant, dans le cas présent, remonter la plus ancienne occupation du site entre la fin du IXe s. et la fin du Xe s. Réduite dans son ampleur, l'opération s'avère malgré tout largement positive en alimentant la question de l'origine de l'habitat intercalaire dérivé du manse médiéval en Montagne limousine. La reproduction de ce type d'opération, même limitée, serait de nature à contribuer à une meilleure connaissance de l'évolution de l'habitat rural au Moyen Âge et à l'époque moderne, pour peu que de telles découvertes soient portées à connaissance, cas de figure plutôt rare dont le site de Tras-Rieux a pu bénéficier grâce aux informations livrées par le propriétaire du site.

Conte Patrice



Tras-Rieux (Saint-Amand-le-Petit, 87) : Profil projeté des structures de la zone 1 (dao : P. Conte)

SAINT-GENCE 2 bis, rue de la Châtre-Plane

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la construction d'une maison individuelle sur une parcelle cadastrée CW 155, située au 2 bis, rue de la Châtre Plane.

Malgré une superficie réduite, de seulement 800 m², la réalisation d'un diagnostic archéologique était nécessaire en raison du très fort potentiel archéologique du bourg de Saint Gence et de ses alentours. Localisés à proximité directe de l'emprise de ce projet, trois indices sont connus : l'existence de fosses dépotoirs qui contenaient un abondant mobilier du second âge du Fer dans une parcelle attenante au sud/est, la présence d'une voie d'axe nord/sud à peu de distance à l'ouest et, enfin, la présence supposée d'un vaste bâtiment visible sur les photos aériennes.

Le diagnostic a livré des indices d'occupation remontant à l'Antiquité gallo-romaine, comme l'indique le mobilier céramique associé aux structures, représenté par un corpus homogène de 84 fragments de céramique, dont 50 tessons d'amphores, dont l'appartenance chronologique se situe à la fin du second âge du Fer.

Les structures découvertes ici constituent néanmoins des restes relativement ténus et appartiennent à ce qui semble être des aménagements hydrauliques



visant à assainir un terrain qui a conservé les traces d'une très forte hydromorphie. La compréhension du site reste fort incomplète, du fait, d'une part, de la faible surface explorée et d'autre part en raison de la complexité de lecture des accumulations de sédiments hydromorphes, qui peuvent dissimuler certaines structures sous ce qui semble être le substrat.

Jamois Marie-Hélène

SAINT-GENCE Allée des Ribières

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Saint-Gence au nord du bourg actuel, au débouché de l'Allée des Ribières, sur une parcelle de 25 000 m² préalablement au projet de construction d'un gymnase. Cette opération, du fait de sa localisation, devait permettre de préciser nos connaissances d'un espace directement au contact avec la limite septentrionale de l'agglomération de l'âge du Fer. Si la documentation est abondante, notamment grâce aux découvertes ponctuelles du XIX^e siècle, puis aux recherches programmées (Guy Lintz, SRA Limousin, notamment), jusqu'aux récentes opérations d'archéologie préventive, aucune mention ne concerne en revanche notre zone d'intervention.

D'un point de vue topographique, l'emprise diagnostiquée couvre une partie du versant méridional de la vallée de la Glane avec au centre une zone de

replat mesurée à une altitude moyenne de 293 m NGF qui semble favorable à une éventuelle occupation humaine et un fond de vallée humide peu propice à toute installation à caractère domestique.

Les vingt-trois sondages mécaniques ouverts, soit 10,28 % de la surface sondée, ont révélé trois secteurs anthropisés avec la mise en évidence d'aménagements qui intègrent le plus souvent des structures excavées et des fossés. L'hypothèse d'enclos paraît la plus probable, même si en l'état actuel des données, la prudence reste de mise. Les observations stratigraphiques couplées aux résultats de l'étude des vestiges matériels laissent entrevoir l'existence de deux secteurs d'occupation sur la partie haute, dans des contextes raisonnablement calés entre le milieu du II^e s. av. J.-C. et le début du I^{er} s. av. J.-C. (LT D1a-LT D2a).

Une occupation plus ancienne est en revanche attestée dans la zone basse. C'est dans ce secteur, au premier abord hostile, que les vestiges d'un probable artisanat lié à la paléo-sidérurgie ont pu être identifiés, en raison notamment de la présence de déchets caractéristiques de forge, en association avec des structures de combustion et des zones de rejet. Les indices matériels présents dans cet espace seraient à mettre en relation avec des productions datées du III^e s av. J.-C. (LT B2-C1), au regard de critères

typologiques inhérents à des productions analogues provenant de contextes régionaux et extra-régionaux.

Malgré le manque de lisibilité de certaines structures, en raison essentiellement d'un arasement prononcé et de la présence sous-jacente de l'affleurement rocheux, cette intervention a le mérite de documenter un peu plus les recherches sur l'occupation de la commune de Saint-Gence, en périphérie septentrionale de l'agglomération celtique.

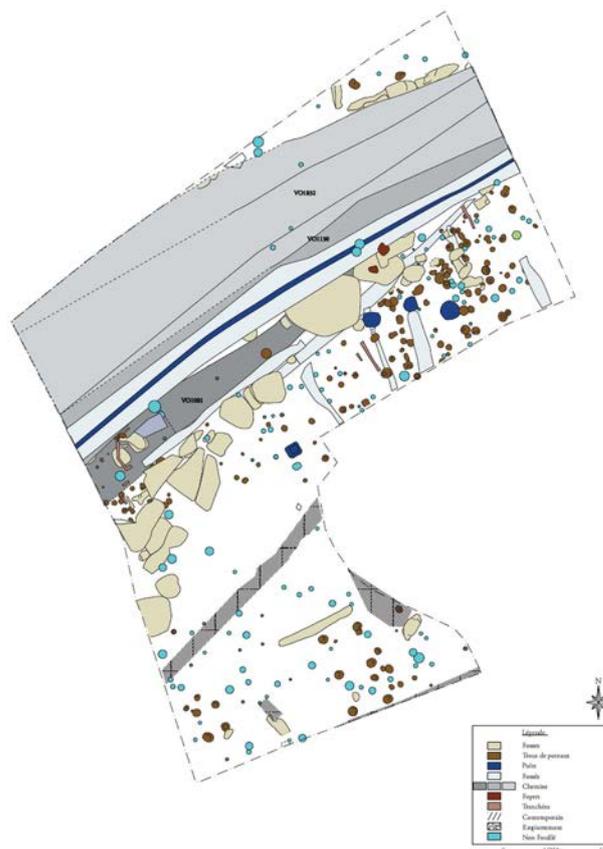
Bardot Xavier

Deuxième âge du Fer,
Haut-Empire

SAINT-GENCE La Gagnerie

La fouille de Saint-Gence « La Gagnerie, Lots 18 et 45 », réalisée sur une superficie de 2 266 m², a permis de documenter un secteur situé en périphérie de l'agglomération gauloise de Saint-Gence reconnue et en partie restituée par de nombreuses fouilles précédentes (Lintz, 2011 ; Maniquet, 2012). Ce sont plus de 400 structures qui ont été ainsi mises au jour et identifiées. La durée de l'occupation depuis le milieu du II^e siècle avant notre ère jusqu'à la moitié du I^{er} siècle de notre ère permet d'observer l'évolution de ce secteur périphérique au cœur de l'agglomération sur le long terme.

Une première phase datée de La Tène D1 a/b correspond à l'installation d'un chemin encavé orienté sud-ouest/nord-est et encadré de fossés bordiers. Une longue palissade de poteaux matérialise une séparation physique entre cet espace de circulation et les zones au sud où vont s'organiser des activités secondaires identifiées par la présence d'un embryon d'organisation parcellaire dans un premier temps. Des puits dont le statut privatif ou public reste à déterminer prennent place au début de cette phase. Ils seraient à mettre en lien avec des habitations dont il ne subsiste aucun vestige archéologique décelable ou avec les activités artisanales ou annexes réalisées dans le secteur. Une longue série de fosses d'extraction prend ensuite place au sud de cet axe viarie jusqu'à le recouvrir en partie. Un premier bâtiment simple sur poteaux porteurs semble contemporain de cette activité d'acquisition de ressources minérales, probablement de l'argile et des graviers issus de l'arène granitique, et marque le secteur qui semble donc plus que fréquenté que véritablement occupé. La présence dès le début de l'occupation d'un volume très important d'amphores, notamment des récipients gréco-italiques et des Dr. 1A, suggère qu'une origine/volonté économique a présidé



à l'émergence de Saint-Gence. Ce nœud économique a-t-il été installé sur une route déjà active dans une volonté de contrôler un marché suite à de nouveaux influx et de nouvelles dynamiques commerciales ou relève-t-il d'une création *ex nihilo* ?

L'occupation de Saint-Gence perd de sa vitalité durant La Tène D2 a. Le nombre de vestiges archéologiques se réduit de manière importante et se limite à quelques trous de poteau, au comblement supérieur d'un fossé et un foyer. Le mobilier céramique et amphorique notamment ne se retrouve plus qu'en

très faible quantité. L'agglomération semble se rétracter sur elle-même, vers le nord-est. L'origine exacte de cette déprise reste aussi à investiguer dans un cadre plus général que celui permis par cette seule fouille.

À partir de la moitié du premier siècle avant notre ère, une recrudescence du nombre de vestiges et du mobilier archéologique est nettement perceptible. D'un secteur qui semblait presque déserté, les découvertes permettent d'observer une extension du cœur de l'agglomération vers le sud-ouest, le long d'un nouveau chemin encavé dont le tracé reprend le précédent en se décalant légèrement vers le nord. Son entretien a été compliqué par la présence de nombreuses structures antérieures plus ou moins importantes. Les plans de quatre bâtiments sur poteaux traduisent ce nouveau dynamisme. Ils sont toujours situés au sud du chemin tandis qu'au nord une série de fosses artisanales traduit une probable activité métallurgique dont l'ampleur reste un peu floue. Dans un second temps, un système d'adduction d'eau est installé sur le tracé du chemin qui est décalé vers le nord. Il est creusé dans une zone qui n'a presque pas connu d'installations antérieures et qui offrait peut-être donc une meilleure stabilité et un entretien plus aisé. Le corpus des amphores est dominé par des formes républicaines tardives et une activité artisanale métallurgique est toujours perceptible.



Le changement d'ère s'accompagne d'une fréquentation bien moindre du secteur. La présence de quelques structures et d'un peu de mobilier suggère une rétractation de l'occupation vers le cœur de l'agglomération et non pas un abandon complet. De gros niveaux de remblais comblent le troisième état du chemin encavé qui ne paraît dès lors plus praticable.

Aucun reste archéologique postérieur au premier siècle de notre ère a été mis au jour dans ce secteur.

Bosc-Zanardo Bruno pour Alcantara Aurélien



SAINT-MAURICE-LES-BROUSSES

Le Vieux Saint-Maurice

L'opération de sondages et d'évaluation archéologiques a été motivée par le projet de création d'un lotissement pavillonnaire, au lieu-dit Le Vieux Saint-Maurice, sur la commune de Saint-Maurice-les-Brousses, sur une emprise de 3,5 ha environ. Un total de 11 tranchées a permis de sonder 3 604 m², soit 10 % environ de la surface prescrite. Ce projet se situe non loin du hameau ancien de Saint-Maurice-les-Brousses, où étaient à l'origine localisés l'église paroissiale, son cimetière et le presbytère. L'église et le cimetière ont été vendus comme biens nationaux en l'an II, avec un acte effectif daté de 1806. Le presbytère, seule construction encore en élévation a été acquis en 1801.

L'église et son cimetière se situent de l'autre côté de la route de Jourgnac par rapport au lotissement, mais les parcelles concernées par le lotissement surplombent le presbytère. Ce diagnostic avait pour objectif essentiel la recherche des traces qu'auraient pu laisser des habitats liés aux constructions rattachées au culte.

Tous les sondages réalisés dans l'emprise du projet se sont révélés négatifs et ont montré l'absence d'occupation structurée et pérenne. D'une manière générale, les colluvionnements de pente se sont révélés très pauvres en témoins indirects d'activités.

Beausoleil Jean-Michel

*Moyen Âge,
Époque moderne*

SAINT-SYLVESTRE

Abbaye de Grandmont

La campagne de fouille 2016 a concerné principalement l'église médiévale et la partie nord du cloître de l'abbaye-chef d'ordre de Grandmont. D'une manière générale, plusieurs indices montrent l'ampleur des aménagements successifs du promontoire où se sont installées les diverses constructions monastiques. En effet, les premiers constructeurs, ainsi que les suivants lors des travaux d'agrandissement, ont dû composer avec un promontoire de taille restreinte possédant des versants abrupts et étagés, avec une plate-forme accidentée et l'altération fréquente du granit. Ils ont dû mettre en place un système de terrasses pour gagner du terrain et aplanir la surface du promontoire naturel.

L'église, dont la date de construction pose encore beaucoup de questions, se présente comme un long vaisseau peu large, sans transept saillant, qui débute par une façade épaulée par deux contreforts et qui se termine par un chevet en hémicycle. L'emplacement central des sépultures, dont l'une au moins remonte au XIII^e siècle, indique que l'emprise de la nef est restée la même durant le Moyen Âge et une bonne partie de l'époque moderne (avant la reconstruction du XVIII^e

siècle). Les murs gouttereaux contiennent des pierres en réemploi, la plupart placées dans les assises de fondation, mais aucune trace de reconstruction d'envergure n'a été repérée dans l'emprise de la nef.

Le mur de chevet comporte peut-être deux états : la partie haute, parfaitement appareillée avec de nombreux réemplois, repose sur une fondation débordante (dix assises) moins bien construite et sans réemploi. Cette puissante fondation est établie sur le sol géologique, recouvert par une terre noire de fond de vallée. Un remblai homogène de terres brunes à noires, volontairement apportées, vient s'accoler sur la paroi orientale de la fondation jusqu'au niveau du mur de chevet proprement dit. C'est dans ce remblai qu'a été implantée une zone cémétériale avec des tombes construites. Donc, dans un premier temps, le chevet fonctionne avec ce niveau de cimetière, sur une terrasse surélevée de 4 m par rapport aux berges de l'étang situé en contrebas à une quarantaine de mètres vers l'est. Dans un second temps, tout le secteur est remblayé sur 3 m, peut-être à cause d'un événement particulier (tremblement de terre ?). Cette opération a certainement permis de créer une nouvelle terrasse,

plus haute et plus longue. Mais le chevet a connu de nouveaux désordres architecturaux, comme l'indique la présence de fissures dans son parement interne. On a creusé une tranchée tout autour du chevet jusqu'aux fondations débordantes, certainement pour vérifier l'état de la construction. Il est aussi possible de mettre en relation ces travaux avec la réfection de la grande terrasse orientale.

La cour de cloître est recouverte d'un ensemble de dalles granitiques parfaitement appareillées, avec un joint en diagonale. D'une largeur de 3,80 m, la galerie nord est épaulée un large mur-bahut, qui comporte deux états successifs. Une fosse antérieure a été utilisée pour placer des assises supplémentaires de fondation. Cette fosse peut être rapprochée de celle qui a servi à la construction du mur gouttereau nord de la nef.

Dans l'angle nord-est du cloître, on constate une accumulation de sépultures, qui pourrait indiquer une zone de passage particulièrement importante, avec un accès dans l'église au nord et le départ du mur ouest de l'aile orientale du monastère. Ce mur comprendrait une première ouverture au nord donnant sur une chapelle et une seconde ouverture, à côté et vers le sud, pouvant correspondre à une arcade de la salle du chapitre ou à un passage voûté vers le chevet. La présence de la chapelle (largeur dans œuvre de 3,50 m), signalée par les sources écrites, pourrait expliquer la largeur plus importante de la galerie nord du cloître (3,50 m également), puisque se situant dans son prolongement et outre, bien sûr, le fait que cette galerie devait supporter un étage en appentis. La largeur de la galerie orientale n'est que de 2,50 m.

Dans ce secteur, les relations stratigraphiques montrent que certaines sépultures sont antérieures aux structures construites dégagées. Par ailleurs, l'analyse des pierres en réemploi invite à les associer à un cloître construit certainement à la fin du XIIe siècle et dont une partie au moins des pierres a été réemployée dans un nouveau. Il permettrait de desservir des bâtiments contemporains dont quelques éléments lapidaires caractéristiques nous sont parvenus, tel un chapiteau triple qui devait soutenir la partie extrême de l'une des arcatures d'entrée de la salle du chapitre.

Depuis le début des fouilles, 24 sépultures ont été identifiées : 5 dans la nef, 13 dans la galerie nord du cloître, 3 à l'est du chevet et 3 hors contexte médiéval mais dans l'emprise de la galerie occidentale du bâtiment du XVIIIe siècle. La nef contient un faible nombre de sépultures par rapport au cloître et l'aménagement des tombes ou des pratiques telles que les crânes sciés (peut-être pour l'embaumement) suggèrent un statut privilégié des défunts. Néanmoins, celui-ci n'empêche pas des ré-interventions régulières sur les inhumations, démontrées par les recoupements et les nombreux os en position secondaire, et favorisées par la petitesse

de l'espace laissé libre. Dans le cloître, l'orientation particulière de la majorité des défunts (est-ouest) tend à identifier cet espace comme un lieu d'inhumation réservé. Le fait que cette disposition soit généralement associée à la cure pose question dans le contexte abbatial de Grandmont. Par ailleurs, deux individus orientés la tête à l'ouest sont fortement pathologiques et la fosse de l'un recoupe la sépulture de l'autre. Il semble donc qu'à un moment donné, au moins une partie du cloître soit devenue un espace réservé pour des individus pathologiques et/ou pour des membres d'un groupe particulier, peut-être du clergé séculier. Les tombes sont creusées dans le substrat granitique et se trouvent en général à quelques décimètres du sol de circulation médiéval, que ce soit dans la nef ou dans la galerie nord du cloître. Certaines devaient même affleurer et disposer d'une signalétique en surface.

Les structures fouillées à ce jour donnent l'image d'un ensemble construit cohérent, avec des remaniements souvent ponctuels et sans marqueur net de reconstruction, en dehors de la présence récurrente des réemplois. Aucune stratigraphie d'ampleur n'a été retrouvée et, dans la galerie nord du cloître, la circulation médiévale et la dernière circulation moderne, avant les travaux de 1733-1768, se trouvent à la même altitude. Du reste, l'estimation des niveaux de circulation confirme, par sa cohérence, cette impression de pérennité, impression renforcée par l'analyse des mortiers qui conclue à une étonnante homogénéité pour toute la période d'occupation monastique. Enfin, le mobilier céramique récolté à ce jour est pratiquement exclusivement postérieur au XVe siècle, ce qui interroge sur le passé médiéval du site ou, du moins, sur le caractère et l'ampleur des travaux menés à la fin de l'époque moderne.

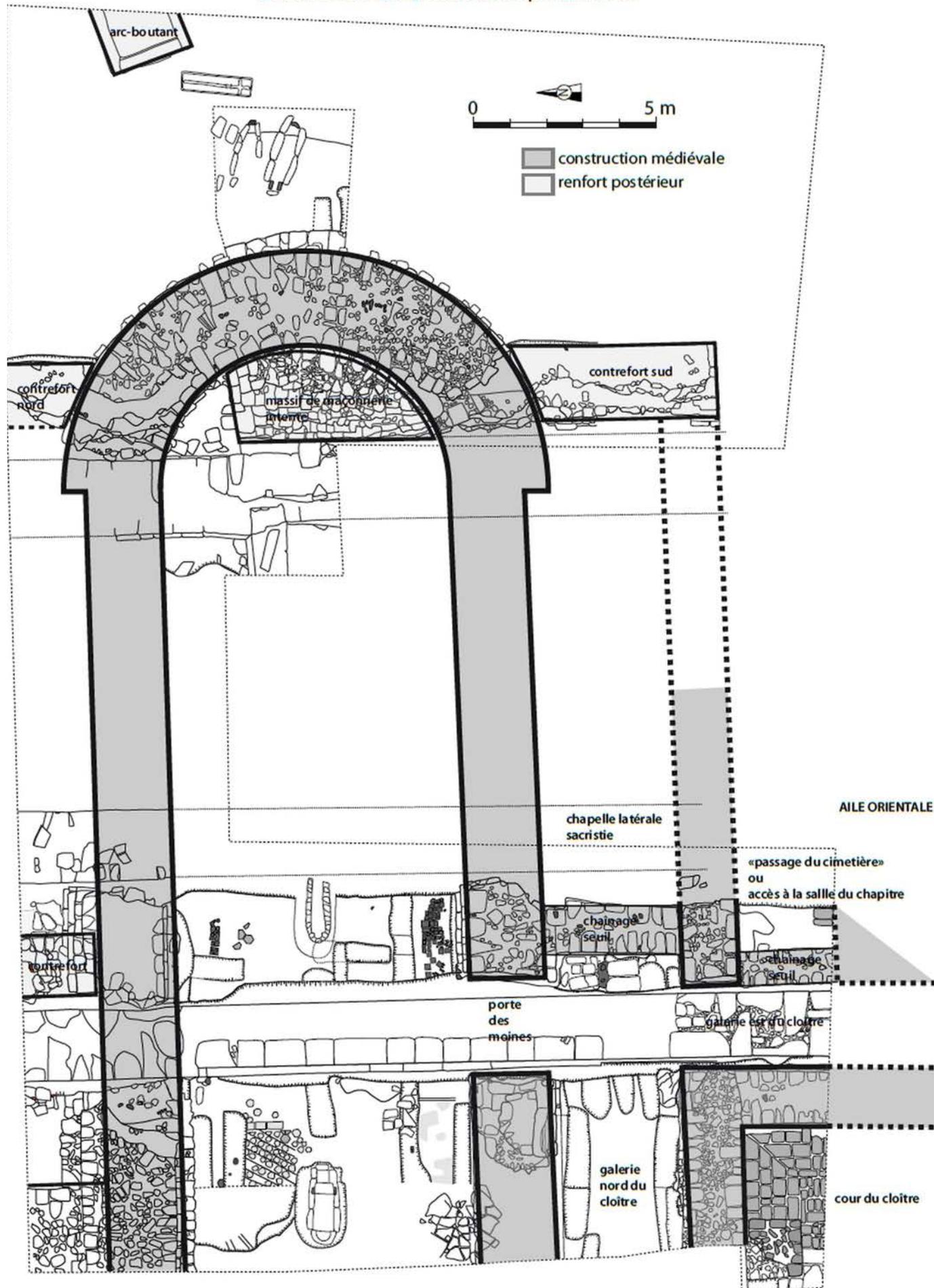
Les constatations archéologiques confrontées à quelques données historiques permettent de proposer un phasage provisoire des constructions de l'abbaye de Grandmont.

1. Il n'y a aucun vestige de l'implantation primitive des frères dans le second quart du XIIe siècle. Peut-être était-elle à un autre endroit ?

2. Les pierres en réemploi retrouvées dans pratiquement toutes les structures mises au jour indiquent une construction dans le dernier tiers du XIIe ou le début du XIIIe siècle, dont il ne reste rien, à part le décalage d'une sépulture dans la nef, la présence de sépultures plus anciennes que les constructions dans l'angle nord-est du cloître et peut-être les fondations débordantes du chevet. Si plusieurs témoignages historiques permettent de situer la construction de l'église de Grandmont vers 1160-1170, les parties conventuelles ont très bien pu être construites plus tard et sur un temps plus long.

3. Le monastère tel qu'il se présente à l'issue des fouilles est composé d'une église avec sa nef

Grandmont. Plan de masse interprétatif 2016



et son chevet, et d'un cloître avec sa galerie nord et peut-être le départ de sa galerie orientale. Tous ces éléments comportent des réemplois de la construction antérieure. Ils sont donc a priori mis en place à la même époque. Cela signifie un gros chantier que les textes peinent à mentionner. Après 1453, l'abbé Guillaume de Fumel (1437-1471) engage des travaux dans l'église puis fait construire des bâtiments « magnifiques ». Cette hypothèse chronologique semble, actuellement, la plus probable. L'absence de structures complètes antérieures, tant au niveau de la nef qu'au niveau du chevet, indiquerait une purge radicale avant reconstruction, probablement à cause de l'aspect du promontoire naturel.

4. Le remblaiement de la zone orientale chevet pourrait répondre à des désordres architecturaux provoqués par le tremblement de terre signalé en 1579.

5. La mise en place d'organes de stabilité (mur-contrefort sud et arc-boutant) pourrait être l'oeuvre de l'abbé Georges Barny, entre 1635 et 1643.

6. À partir de 1733, tout est reconstruit selon un plan différent, avec l'église au nord contre la terrasse de l'Angleterre et un grand bâtiment de direction nord-sud comportant une galerie de façade.

Le promontoire de Grandmont et plus largement les abords de l'abbaye ont fait l'objet d'aménagements de grande envergure entrepris par les religieux eux-mêmes. L'espace interne de la clôture de l'abbaye est déjà densément occupé au cours du Moyen Âge tardif et il est possible que, progressivement et peut-être au cours du XV^e siècle, les officiers de justice, les bourgeois et les clercs se soient mis à habiter le long des extérieurs de l'abbaye, dans les secteurs déjà dotés d'aménagements en terrasse et d'équipements hydrauliques, si ceux-ci n'ont pas été en partie créés pour la circonstance. Toutefois, le promontoire rocheux offrant des possibilités d'extension urbaine limitées, les flancs sud et ouest de l'abbaye ont été les premiers à être saturés par les constructions, ce qui a pu entraîner le développement précoce des faubourgs.

Loin de l'image d'une occupation qui se serait générée de manière spontanée aux abords de l'abbaye, les sources écrites et l'archéologie offrent l'image d'un espace urbain ou semi-urbain organisé selon un schéma extrêmement structuré et géré minutieusement par les religieux qui en tirent une rente, au moins à partir du XV^e siècle. On retrouve dans ce petit bourg des logiques et des éléments communs aux plus grandes villes, avec une codification de la gestion des ressources, une répartition des populations différenciée selon les quartiers et une gestion de l'espace urbain marquée, par exemple, par la destruction de tout un îlot bordant l'ouest de l'abbaye en 1714.

Si la présence de plusieurs portes attestées par les sources écrites peut témoigner de l'existence d'une enceinte, on doit constater la rareté des structures

archéologiques pouvant correspondre à une fortification du bourg et des faubourgs. Toutefois, l'existence des terrasses, parfois de très grande hauteur, rendent le promontoire difficile d'accès et pourraient avoir un rôle défensif, à plus forte raison si elles sont surmontées par des parapets ou des habitations. Il semble donc de plus en plus probable que le système défensif repose sur un ensemble constitué à la fois de murs de terrasse, de portes et de sections de murailles ponctuelles, là où le relief s'adoucit.

Les religieux grandmontains ont aussi procédé à des travaux très importants pour tirer du territoire qui leur revenait (les *franchises* de Grandmont et de Muret) leurs moyens de subsistance et bien plus encore. L'impact fort de ces « frères bâtisseurs » sur le paysage des 1070 hectares de leurs deux franchises a pris la forme de nombreux chemins reliant l'abbaye à ses manses et au réseau routier régional, de vingt-deux manses dont une villeneuve de 12 000 m², de cinq faubourgs, d'une grange dîmière de 1 200 m² au sol, de seize chaussées-digues totalisant plus de 1300 m linéaires et plus de 100 hectares d'étangs, de vingt-deux canaux d'irrigation totalisant 2800 m linéaires, d'au moins onze moulins à eau, d'une adduction d'eau souterraine de 800 m de long renforcée par un second système d'adduction. Un modèle standardisé d'aménagements hydrauliques se fait de plus en plus jour : un talweg est barré par une digue qui relève l'eau, forme un étang plus ou moins vaste et alimente une ou deux *levades* dotées de vannes de part et d'autre du vallon. L'eau irrigue les prés situés en bas de versant. Un moulin peut utiliser la force motrice, des bassins peuvent servir de lavoir et/ou d'abreuvoirs.

Dans le domaine des limites, la *grande muraille* de 2740 m de développement pour un mètre de large, dotée de quatre édicules et d'une « barre » chemisée de 48 m de long (franchise de Grandmont) est complétée par la limite de la franchise de Muret, constituée d'un fossé et d'un talus relevés provisoirement sur 800 m.

Une chronologie commence à se dessiner, notamment en ce qui concerne la déprise de la fin du Moyen Âge et la reprise en main à la fin du XVI^e et surtout au XVII^e siècle (défrichements, réorientation des terres délaissées par la disparition des étangs, reconstruction de la villeneuve et de plusieurs granges et métairies...).

L'étude de l'environnement dans le cadre du bourg de Grandmont et des limites des deux franchises va prochainement conduire à l'établissement d'un SIG qui sera l'étape nécessaire à la mise en œuvre d'un relevé LiDAR.

Racinet Philippe



Abbaye de Grandmont

Moyen Âge,
Période récente

SAINT-SYLVESTRE Étang des Sauvages

Premier d'un ensemble de 9 étangs, identifiés lors de prospections archéologiques terrestres extensives en 2013, l'étang des Sauvages est localisé en amont du hameau de Grandmont, entre deux versants boisés et cultivés, au nord et au sud, et dans le prolongement d'un vallon herbeux, qui s'étire de sa partie terminale, appelée queue, aux vestiges du hameau des Vieux Sauvages. En dépit d'une superficie de près de 4,6 ha et d'une profondeur croissante de 1 à 6,5 m, de l'amont vers l'aval, il est en eau toute l'année. Principalement alimenté par les eaux pluviales et nivales, il est, dans une moindre mesure, également alimenté par le réseau de drains, repéré par drone dans le vallon herbeux, au nord et en amont de son extrémité. Entièrement artificiel, cet étang est contenu par une puissante digue de retenue de section trapézoïdale.

Repérée dès 2013, la vanne haute de la digue est accessible par une rampe inclinée de 3,8 m de long et 0,43 à 0,46 m de large. Destinée à vider la partie supérieure des eaux par un conduit quadrangulaire, elle est composée d'une chambre surmontée de

deux linteaux, assemblés par des agrafes métalliques scellées au plomb. Également dotée de deux murs obliques ou ailes, formant un V ouvert vers l'amont, elle forme un ensemble massif de 3,30 m de haut pour 9,40 m de long. Afin d'éviter tout affouillement entre les ailes, elle est renforcée par un radier mixte composé, de l'aval vers l'amont, d'un dallage de 3,20 m de long, d'une rangée de blocs de 0,60 m de large et d'une couche compacte de cailloux et de sable, délimitée et stabilisée par une pièce de bois de 1,40 m de long et 0,60 m de large. À ce jour, elle constitue le système de vidange des eaux le plus complet et sert de modèle descriptif théorique pour toutes les vannes repérées sur les différentes digues d'étangs de la vallée de Grandmont.

Repérée en 2014 à 3 m de profondeur, la vanne basse de la digue n'est pas accessible ou visible lorsque l'étang est rempli d'eau. Dépourvue de rampe d'accès, elle permet de vider la partie inférieure des eaux au moyen d'un conduit quadrangulaire. Également dotée de deux murs obliques ouverts vers l'amont, elle forme

un ensemble maçonné de 3,90 m de haut et 4,25 m de long. Il convient de préciser qu'une partie de l'aile droite, entièrement dégagée cette année, repose en partie sur un rondin de bois de près d'1 m de long.

En aval de la digue, les eaux sortant du conduit de la vanne haute se déversent dans un bassin trapézoïdal, en partie recoupé par un bâtiment récent et doté d'un fond dallé en granit. Elles s'écoulent ensuite dans un caniveau ou rigole d'évacuation, constitué de deux rangées de blocs de granit appareillés et d'un blocage central informe qui furent entièrement dégagés cette année. Dans ce caniveau, elles longent un trottoir de circulation qui borde le pied de la digue jusqu'au canal maçonné, perpendiculaire à la digue, dans lequel s'écoulent directement les eaux du conduit de la vanne basse. Collectées dans ce canal de près d'1,5 m de large et de profondeur, elles rejoignent et alimentent ensuite l'étang des Chênes, situé en aval, puis les 7 autres étangs.

Les résultats de cette nouvelle campagne, subaquatique et terrestre complétée par les premiers repérages aériens par drone, confirment l'importance de cet ensemble hydraulique repéré dans la vallée de Grandmont. Initialement orientés vers la pisciculture voire la meunerie monastique, ils ouvrent maintenant des perspectives de recherches vers un aménagement ancien de la vallée avec un captage des eaux souterraines, en amont de l'étang des Sauvages et vraisemblablement en amont de l'étang des Chênes, et une utilisation des eaux excédentaires pour l'irrigation. Ainsi, par le dosage du C¹⁴ des bois, engagé avec le soutien financier du service régional de l'archéologie, ils s'enrichissent d'une seconde fourchette de dates,



comprises entre 1020 et 1155 (Ly-17205), pour la vanne basse, qui complète la première, comprises entre 1029 et 1183, pour la vanne haute.

En l'absence de cours d'eau utilisable pour la capture de poissons et la production d'énergie hydraulique, les divers éléments, découverts depuis 2013 et recueillis cette année, permettent d'envisager l'existence d'un aménagement complexe de cette vallée et des vallons latéraux depuis le milieu du XI^e siècle et donc antérieurement à l'arrivée des religieux sur le site de Grandmont ou durant le XII^e siècle et donc consécutivement à l'installation des religieux sur ce site. Enfin, en complément de cette étude archéologique aérienne, subaquatique et terrestre, des recherches documentaires sont déjà engagées dans différents établissements de conservation dont les archives départementales de la Haute-Vienne.

Cloquier Christophe

Moyen Âge

SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE Église paroissiale

Cette opération d'archéologie préventive prescrite par le SRA en amont de travaux périphériques et de reprise en sous-œuvre du bas-côté sud de l'église de Saint-Yrieix-sous-Aixe devait permettre, en partie, de comprendre l'origine de la déstructuration de ce même bas-côté. Les données tant historiques qu'archéologiques de la commune étant rares ou inexistantes, les résultats du diagnostic archéologique étaient très attendus.

Au total, quatre tranchées localisées par l'ingénieur en charge du dossier ont donc été ouvertes et représentent environ 15,5 % de la parcelle cadastrale de l'église.

Les résultats sont extrêmement minces ; un apport conséquent de terre aux XVIII^e-XIX^e siècles étant venu remplacer l'ensemble des probables niveaux archéologiques. À cet égard, la découverte d'un unique

fragment de sépulture bâtie sur les 200 m² ouverts est éloquent. Cette sépulture n'a pu être conservée que par la mise en œuvre du bas-côté sud au XVI^e siècle et l'amputant alors en grande partie. En dehors de cette découverte, seule la mise à nu de quelques fondations a apporté des éclaircissements de chronologie relative entre l'édifice d'origine et ses adjonctions successives, et a permis d'observer que l'édifice dans sa globalité reposait sur le substrat d'arène granitique caractéristique du Limousin. Enfin, un sondage très restreint en avant du bas-côté sud, impossible à fouiller pour des raisons techniques, a pourtant conduit à l'observation de niveaux sous-jacents suggérant ainsi la probabilité d'une occupation antérieure peut-être alto-médiévale voire antique.

Guillin Sylvain

VAULRY Le Repaire – Sondage

Les sondages réalisés à Vaulry font suite à des prospections thématiques sur les stannières dans les Monts de Blond. Les objectifs de l'opération étaient de déterminer la nature des minéraux extraits, les techniques d'extraction, les premiers traitements et les périodes d'exploitation. Sur les sept fosses du site, trois ont été sondées par moitié, ce qui a permis de mettre en évidence une exploitation en caissons. À proximité, une aire d'atelier comporte des traces de fosses vraisemblablement pour réduction du minerai. À une distance de 200 m, une plate-forme d'environ

30 m de côté, bordée de talus, a également fait l'objet de sondages, mais ceux-ci n'ont pas permis d'attester un lien avec les sites d'extraction.

Si le site n'a assurément pas été ré-exploité au XIXe siècle, les deux périodes chronologiques révélées par les C¹⁴ sont l'âge du Bronze et l'époque mérovingienne, mais ces résultats demanderaient à être étayés par de plus amples investigations.

Mousset Hélène pour Mairecolas Mélanie

